



COMMISSION
DE RÉGULATION
DE L'ÉNERGIE

OBSERVATOIRE

1^{ER} TRIMESTRE 2021 (DONNÉES AU 31/03/2021)

Les marchés de détail du gaz

INTRODUCTION

L'observatoire des marchés de détail a pour objectif de présenter à un large public des indicateurs de suivi de l'ouverture des marchés. Il porte sur les marchés de détail de l'électricité et du gaz naturel en France métropolitaine.

Cet observatoire, actualisé tous les trimestres, est publié sur le site internet de la CRE (www.cre.fr).

Depuis le 1^{er} juillet 2007, tous les consommateurs ont la possibilité de choisir leur fournisseur d'électricité ou de gaz.

Une adresse électronique surveillance.detail@cre.fr est à la disposition des acteurs de marché et des consommateurs afin de faire remonter des informations relatives au fonctionnement des marchés de détail aux services de la CRE.

À la suite de la détection d'erreurs significatives dans les données transmises par GRDF, cet observatoire constitue un erratum de l'observatoire précédemment publié sur la même période.

Open Data



Les données publiées dans les observatoires des marchés de détail sont disponibles sur la page Open Data de la CRE.

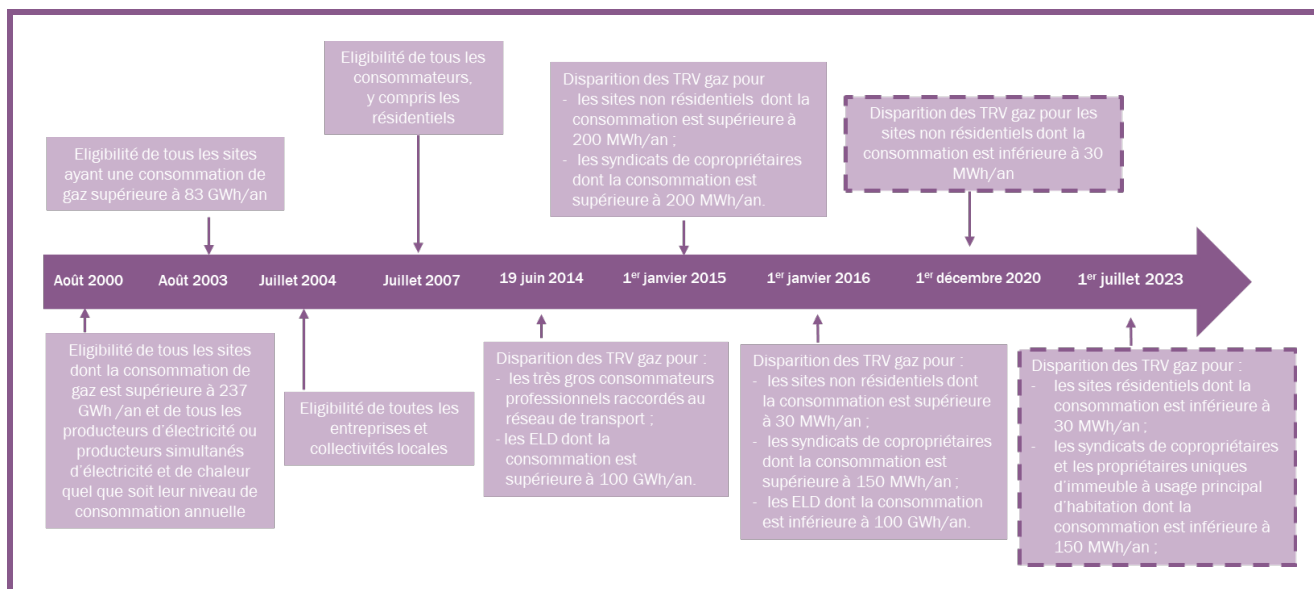
SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
PARTIE 2 : LE MARCHÉ DE DÉTAIL DU GAZ.....	6
1. INTRODUCTION.....	6
2. LES SEGMENTS DE CLIENTÈLE ET LEUR POIDS RESPECTIF.....	8
3. ÉTAT DES LIEUX.....	9
3.1.TABLEAUX DE SYNTHÈSE DU TRIMESTRE ÉCOULÉ.....	9
3.2.ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SITES EN OFFRE DE MARCHÉ	10
3.3.PARTS DE MARCHÉ	11
3.4.INDICE HHI PAR SEGMENT DE MARCHÉ.....	12
3.5.FOURNISSEURS DE GAZ NATUREL ACTIFS AU 31 MARS 2021	13
4. ANALYSE EN DYNAMIQUE	16
4.1.TABLEAU DE SYNTHÈSE DU TRIMESTRE ÉCOULÉ.....	16
4.2.VENTES BRUTES DES TRIMESTRES ÉCOULÉS	16
4.3.TAUX DE CHANGEMENT DE FOURNISSEURS (TAUX DE SWITCH).....	20
5. PRIX DE VENTE DU GAZ NATUREL SUR LE MARCHÉ DE DÉTAIL	21
5.1.POSTES DE COÛTS COUVERTS PAR LA FACTURE AU TARIF RÉGLEMENTÉ DE VENTE D'ENGIE	21
5.2.ÉVOLUTION DES PRIX DE VENTE DU GAZ NATUREL SUR LE MARCHÉ DE DÉTAIL	22
5.3.ÉVOLUTION DE LA FACTURE ANNUELLE DE GAZ NATUREL AU TARIF RÉGLEMENTÉ DE VENTE	24
5.4.COMPARAISON DES OFFRES.....	25
GLOSSAIRE.....	31
GLOSSAIRE COMMUN DE L'OBSERVATOIRE DES MARCHÉS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ	31
GLOSSAIRE PROPRE À L'OBSERVATOIRE DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ	31
GLOSSAIRE PROPRE À L'OBSERVATOIRE DU MARCHÉ DU GAZ	32
INDEX DES FIGURES	33
INDEX DES TABLEAUX	34

PARTIE 2 : LE MARCHÉ DE DÉTAIL DU GAZ

1. INTRODUCTION

L'ouverture du marché français du gaz¹ a connu plusieurs étapes :



L'ensemble du marché représente, au 31 mars 2021, 11,4 millions de sites et une consommation annuelle d'environ 460 TWh².

Les clients peuvent disposer de deux types de contrats :

- les contrats aux tarifs réglementés (TRV), proposés uniquement par les fournisseurs historiques ;
- les contrats en offre de marché, proposés par les fournisseurs historiques et par les fournisseurs alternatifs.

Afin de tenir compte de l'évolution du marché et d'en améliorer ses indicateurs, la CRE a modifié depuis son observatoire du 3^{ème} trimestre 2020 la méthodologie de calcul des parts de marché des fournisseurs par rapport aux publications antérieures :

1) Les activités commerciales d'un fournisseur historique sont distinguées selon qu'elles ont lieu sur sa zone de desserte historique ou non.

2) Les parts de marché des filiales sont fusionnées avec celles de leur société mère (actionnariat supérieur à 50%). Par extension, les offres de marché d'une filiale d'un fournisseur historique sont distinguées selon qu'elles sont rattachées à la zone de desserte historique de sa maison-mère et hors de cette zone.

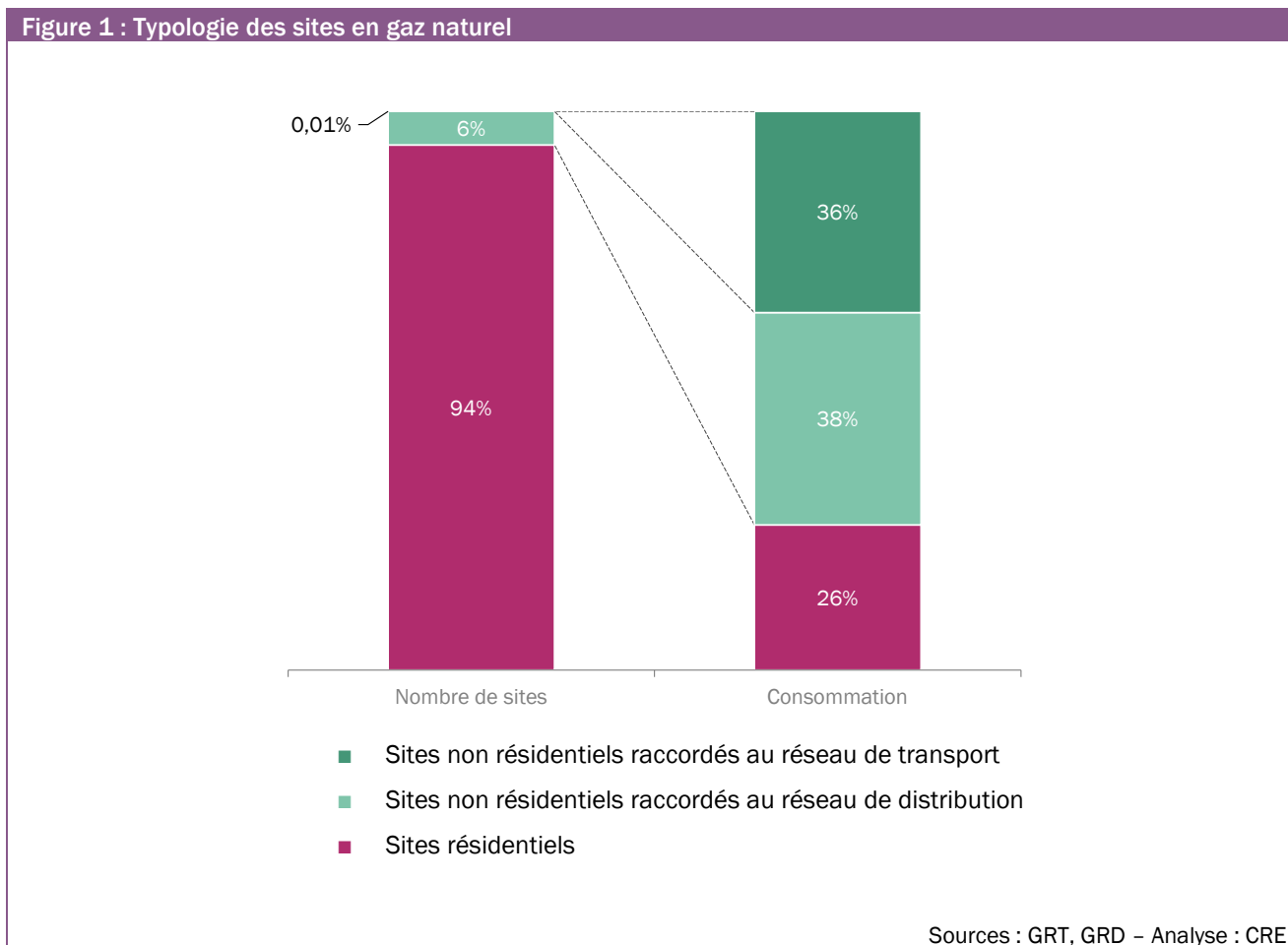
L'application d'une telle méthodologie permet de mieux caractériser les positions dominantes des fournisseurs en tenant compte de leur image de marque et de leurs stratégies commerciales.

¹ Gaz naturel, hors grisous, gaz industriels et réseaux de GPL.

² Dans la suite du document, le périmètre d'étude est limité aux clients raccordés aux principaux réseaux (distribution et transport) qui représentent 460 TWh de consommation annualisée.

A ce jour, ce changement de méthodologie n'a pas d'effet significatif sur les indicateurs publiés, mais la CRE estime propice de la faire évoluer dans un contexte de disparition des tarifs réglementés pour certaines catégories de clients.

2. LES SEGMENTS DE CLIENTELE ET LEUR POIDS RESPECTIF



Le marché se divise en trois segments :

- Sites non résidentiels transport : grands sites industriels raccordés au réseau de transport.
- Sites résidentiels : sites de consommation des clients particuliers.

3. ÉTAT DES LIEUX

3.1. Tableaux de synthèse du trimestre écoulé

Tableau 1 : Synthèse en nombre de sites

Situation (en nombre de sites)	Résidentiels		Non résidentiels	
	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Nombre total de sites	10 719 000	10 723 000	655 000	658 000
Sites fournis en offre de marché, dont :	7 555 000	7 327 000	641 000	642 000
▶ Fournisseurs historiques	3 451 000	3 317 000	255 000	255 000
▶ Fournisseurs alternatifs	4 104 000	4 009 000	386 000	386 000
Sites au tarif réglementé	3 164 000	3 396 000	15 000	16 000
Parts de marché des fournisseurs alternatifs	38,3 %	37,4 %	58,8 %	58,7 %

Sources : GRT, GRD, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE

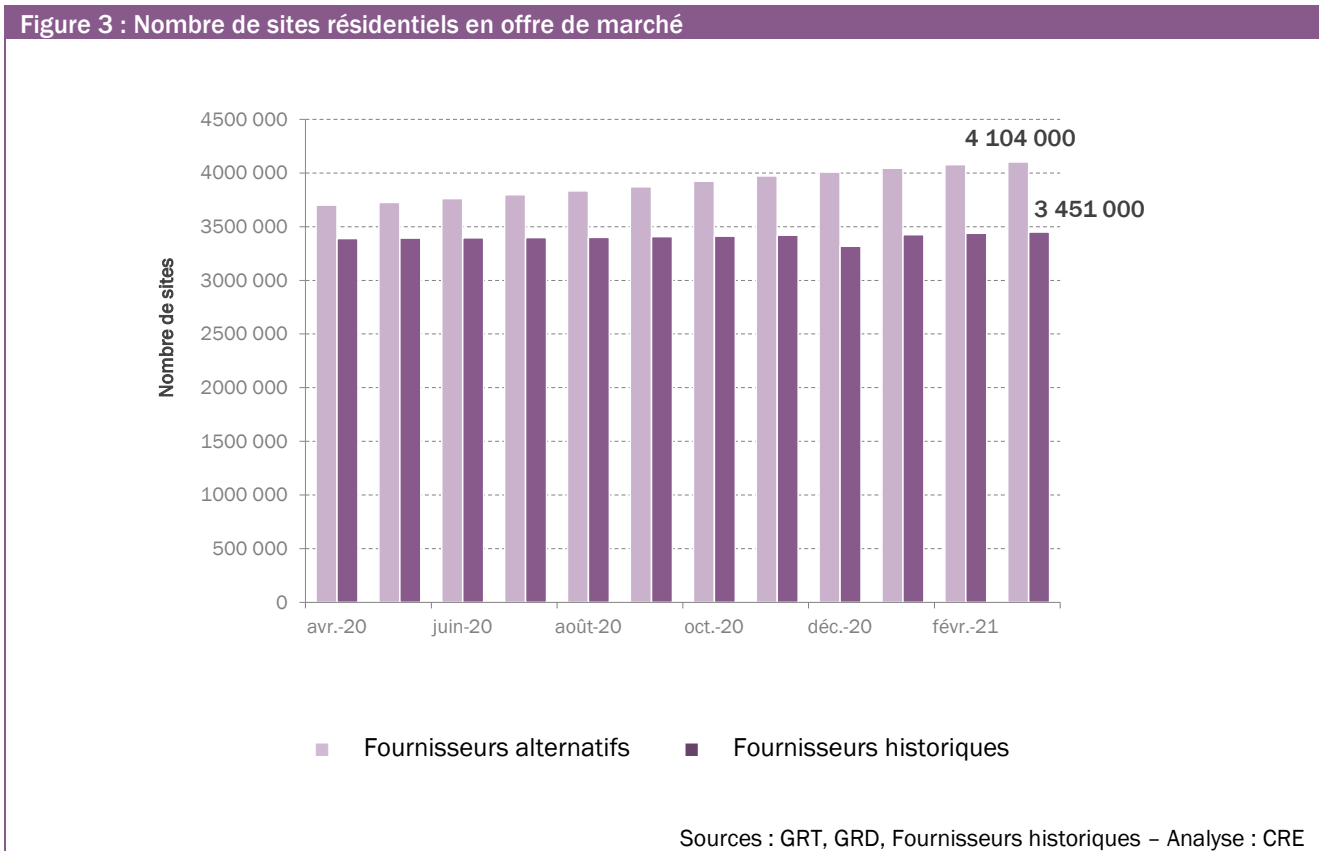
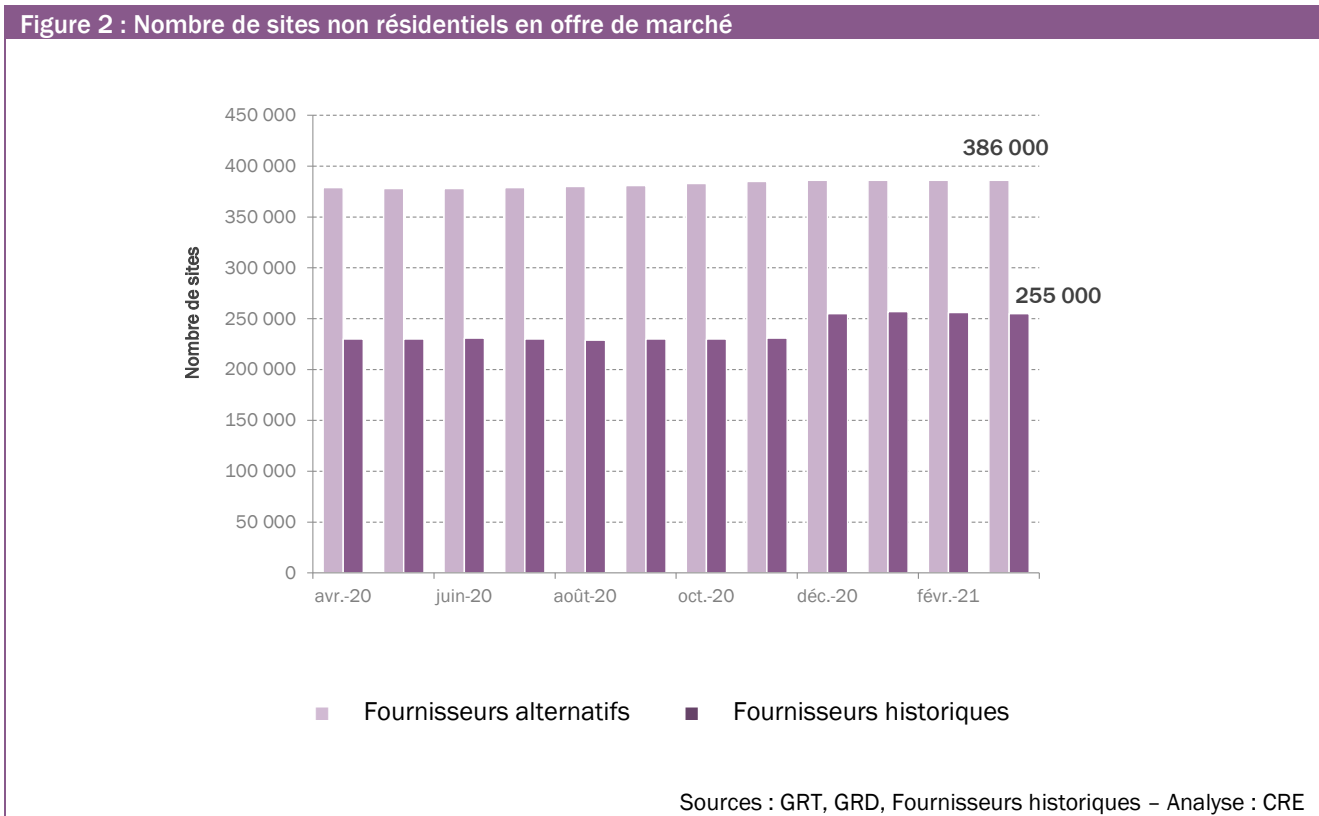
Tableau 2 : Synthèse en consommation annualisée

Situation (en consommation annualisée)	Résidentiels		Non résidentiels	
	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020	Au 31 mars 2021	Au 31 décembre 2020
Consommation totale des sites	117,9 TWh	118,1 TWh	342 TWh	361,8 TWh
Consommation fournie en offre de marché, dont :	82,8 TWh	80,6 TWh	341,7 TWh	361,5 TWh
▶ Fournisseurs historiques	40,4 TWh	39 TWh	93,2 TWh	101 TWh
▶ Fournisseurs alternatifs	42,4 TWh	41,6 TWh	248,5 TWh	260,5 TWh
Consommation fournie au tarif réglementé	35,1 TWh	37,6 TWh	0,3 TWh	0,3 TWh
Parts de marché des fournisseurs alternatifs	36 %	35,2 %	72,7 %	72 %

Sources : GRT, GRD, Fournisseurs historiques – Analyse : CRE

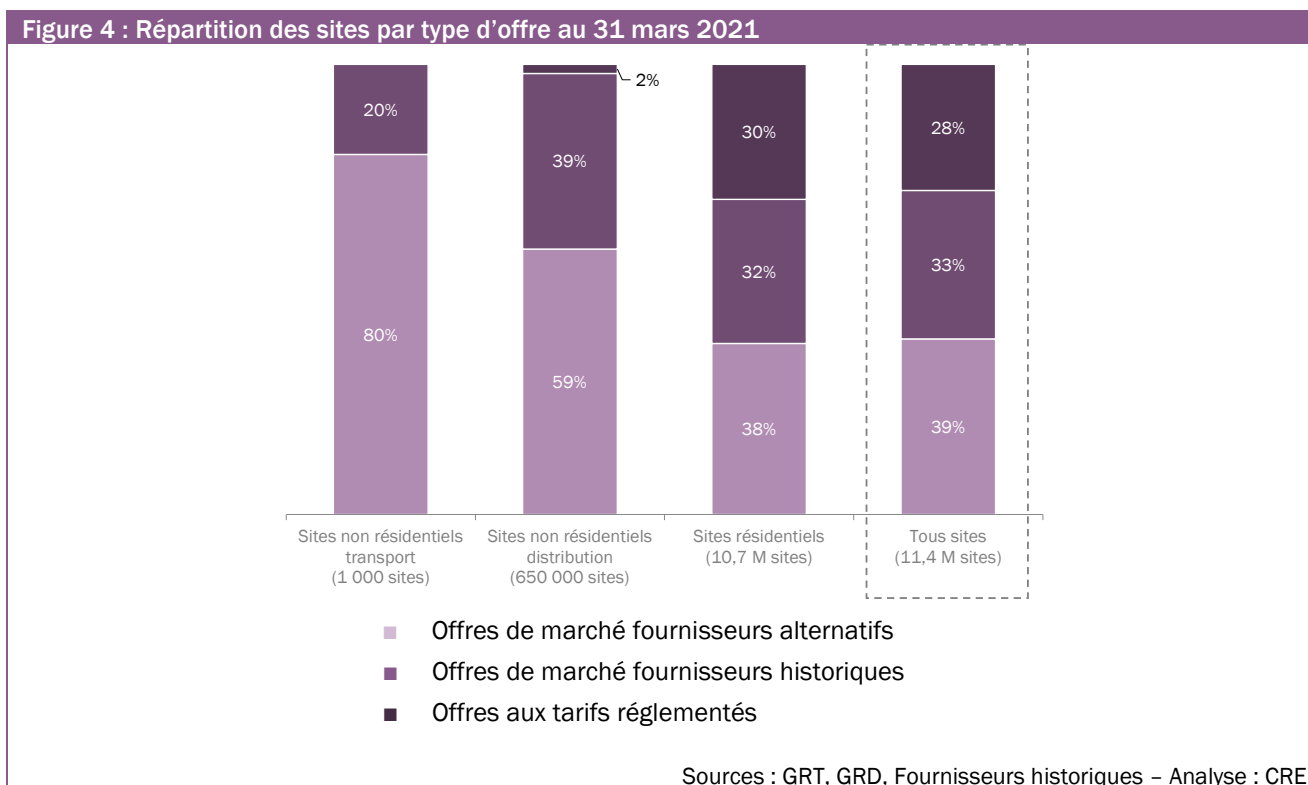
Note technique : Les données en nombre de sites et consommation annualisée sont arrondies, en revanche les parts de marché des fournisseurs alternatifs sont calculées à partir des données réelles.

3.2. Évolution du nombre de sites en offre de marché

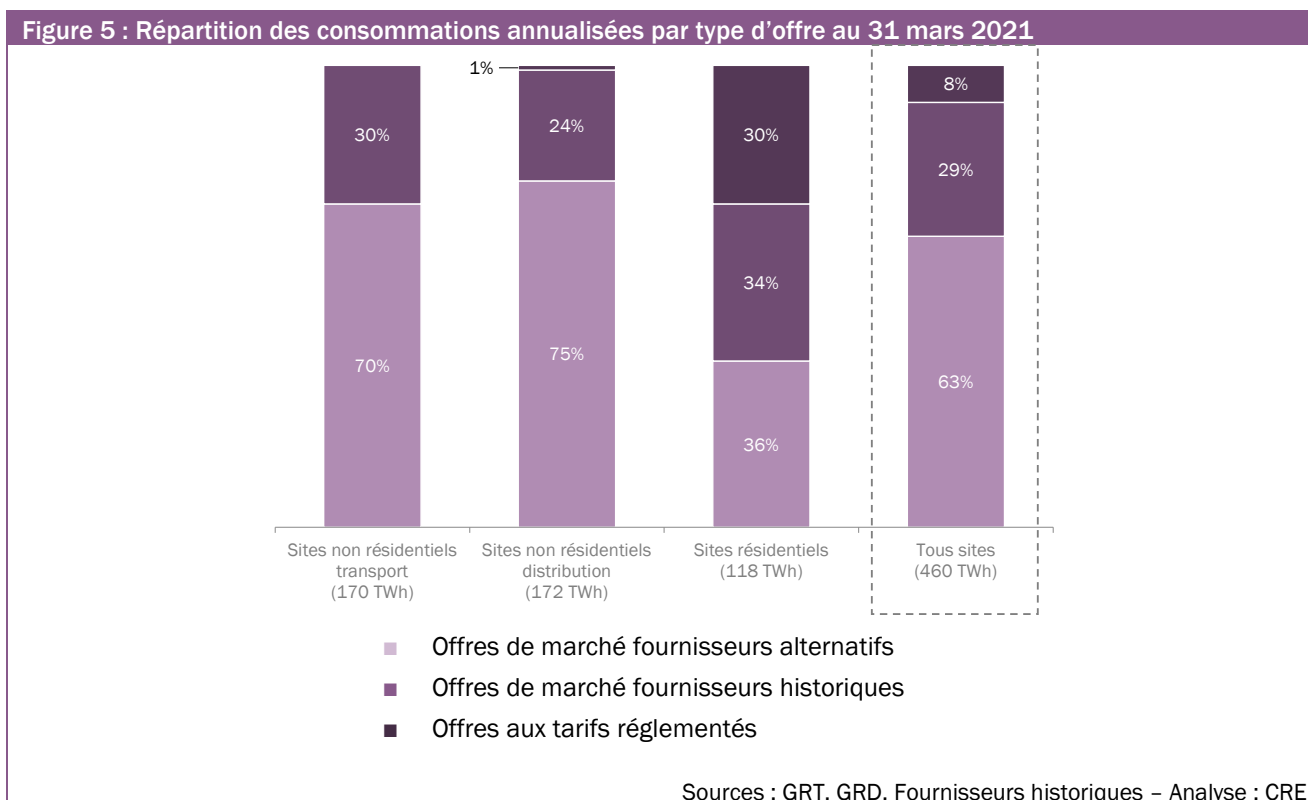


Au 31 mars 2021, 8 196 000 sites ont choisi une offre de marché, dont 4 490 000 auprès d'un fournisseur alternatif.

3.3. Parts de marché



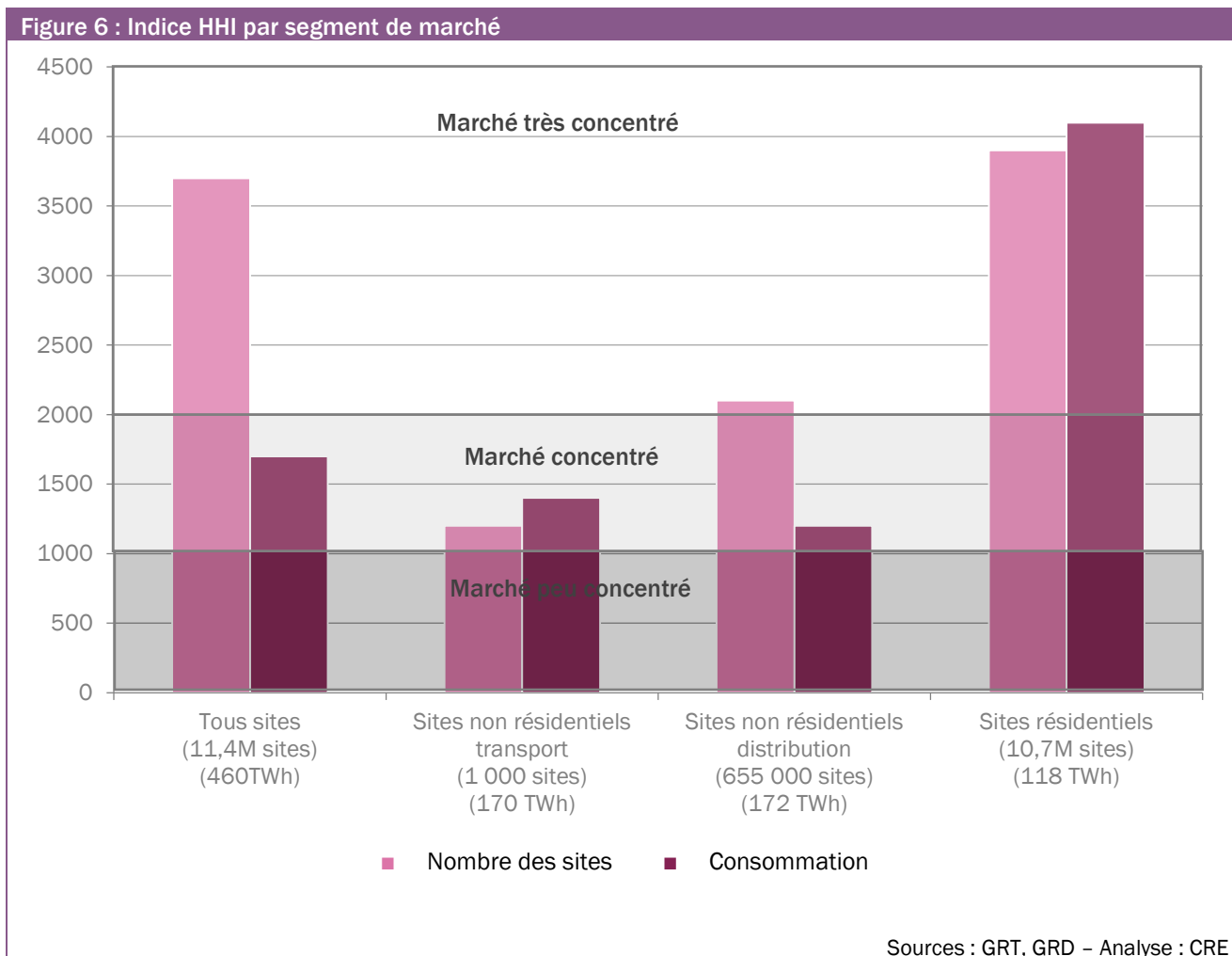
Au 31 mars 2021, environ 72% des sites sont en offre de marché, dont 39% auprès d'un fournisseur alternatif.



Au 31 mars 2021, environ 92% de la consommation est fournie par des offres de marché, dont 63% auprès d'un fournisseur alternatif.

3.4. Indice HHI par segment de marché

Le graphique suivant donne l'indice de Herfindahl-Hirschman (HHI)³ en nombre de sites et en volume pour les différents segments du marché de détail. Cet indice mesure la concentration du marché sur chaque segment de clientèle au 31 mars 2021.



³ L'indice HHI est égal à la somme des carrés des parts de marché des intervenants, et mesure la concentration du marché (il est d'autant plus élevé que le marché est concentré). On considère généralement qu'un marché est peu concentré si son HHI est inférieur à 1 000, et très concentré s'il est supérieur à 2 000 (tel que défini par la Commission européenne).

3.5. Fournisseurs de gaz naturel actifs au 31 mars 2021

Tableau 3 : Liste des fournisseurs nationaux de gaz naturel enregistrés sur le site energie-info⁴ et actifs⁵ au 31 mars 2021
























Fournisseurs, Marque(s) commerciale(s)	Sites transport non résidentiels	Sites distribution non résidentiels	Sites résidentiels
Fournisseurs alternatifs de gaz naturel			
Alpiq		●	●
Alterna		●	●
Antargaz		●	●
Axpo		●	●
Dyneff Gaz		●	●
EDF		●	●
EkWateur		●	●
Endesa Energia		●	●
Energem		●	●
Energies du Santerre		●	●
Eni		●	●
Enovos		●	●
Gaz Européen		●	●
Gazel Energie		●	●
Gazena		●	●
Gazprom Energy		●	●



⁴ Nom et marque(s) commerciale(s) des fournisseurs actualisés au 31 mars 2021⁵ Un fournisseur est dit actif sur un segment donné s'il remplit l'une de ces conditions :

- il fournit au moins un site en gaz naturel ;
- il est expéditeur d'équilibre d'au moins un site en CAT ;
- il est expéditeur d'équilibre et a livré une partie de la consommation d'un site au cours de l'année précédente.

OBSERVATOIRE DES MARCHÉS DE DÉTAIL PREMIER TRIMESTRE 2021

Partie 2 : Le marché de détail du gaz naturel

Fournisseurs, Marque(s) commerciale(s)		Sites transport non résidentiels	Sites distribution non résidentiels	Sites résidentiels
GEG Source d'Énergies		•	•	
GreenYellow				•
Iberdrola		•	•	•
Ilek				•
MEGA Energie			•	•
NATGAS France		•	•	
Naturgy		•	•	
OHM				•
PICOTY		•	•	
Planète Oui				•
Primeo Energie (ex EBM Energie)		•	•	
Rédéo Énergies		•	•	
S.A.V.E		•	•	
Sélia		•	•	
Solvay Energy Services		•	•	
SoWee				•
Total Energies		•	•	•
Vattenfall		•	•	•
Wekiwi			•	•
Fournisseurs historiques de gaz naturel				
Engie (ex GDF Suez)	 	•	•	•
ÉS		•	•	
Gaz de Bordeaux		•	•	•

Fournisseurs, Marque(s) commerciale(s)		Sites transport non résidentiels	Sites distribution non résidentiels	Sites résidentiels
Gedia		●	●	●
Séolis		●	●	

Sources : GRT, GRD, énergie-info, CRE – Analyse : CRE

Le tableau recense les fournisseurs qui pour chaque segment de clientèle :

- sont inscrits dans le moteur de recherche des fournisseurs par code postal, en ligne sur le site www.energie-info.fr⁶ ;
- sont nationaux, c'est-à-dire qu'ils ont déclaré proposer des offres dans au moins 90 % des communes françaises raccordées au réseau de gaz naturel⁷ ;
- sont actifs, c'est-à-dire qu'ils sont expéditeurs et fournissent au moins un client du segment considéré.

Les fournisseurs qui n'ont pas souhaité s'inscrire sur le moteur de recherche des fournisseurs par code postal ou qui n'ont pas déclaré desservir plus de 90% des communes ne sont pas cités.

Au 31 mars 2021, 28 fournisseurs non nationaux sont actifs sur le territoire. Ces fournisseurs présents localement ou régionalement sur le territoire proposent des offres à un ou plusieurs segments de clientèle.

⁶ Mis en ligne en 2008, le moteur de recherche est construit à partir des renseignements donnés volontairement par les fournisseurs. Le site internet energie-info.fr est développé par le Médiateur national de l'énergie, en collaboration avec la CRE, la DGCCRF et la DGEC.

⁷ Lors de l'inscription d'un fournisseur dans le moteur de recherche, le fournisseur doit indiquer pour chaque segment de clientèle les communes pour lesquelles il propose ses offres. Cette condition de déploiement géographique n'est pas appliquée pour les fournisseurs de sites non résidentiels transport.

4. ANALYSE EN DYNAMIQUE

4.1. Tableau de synthèse du trimestre écoulé

Les ventes brutes mensuelles d'un fournisseur correspondent au nombre de sites ayant conclu un contrat au cours du mois considéré à l'occasion d'une mise en service ou d'un changement de fournisseur. Les ventes brutes, en offre de marché ou au tarif réglementé, mesurent l'efficacité commerciale du fournisseur en termes d'acquisition de nouveaux sites.

Tableau 4 : Ventes brutes sur le trimestre écoulé

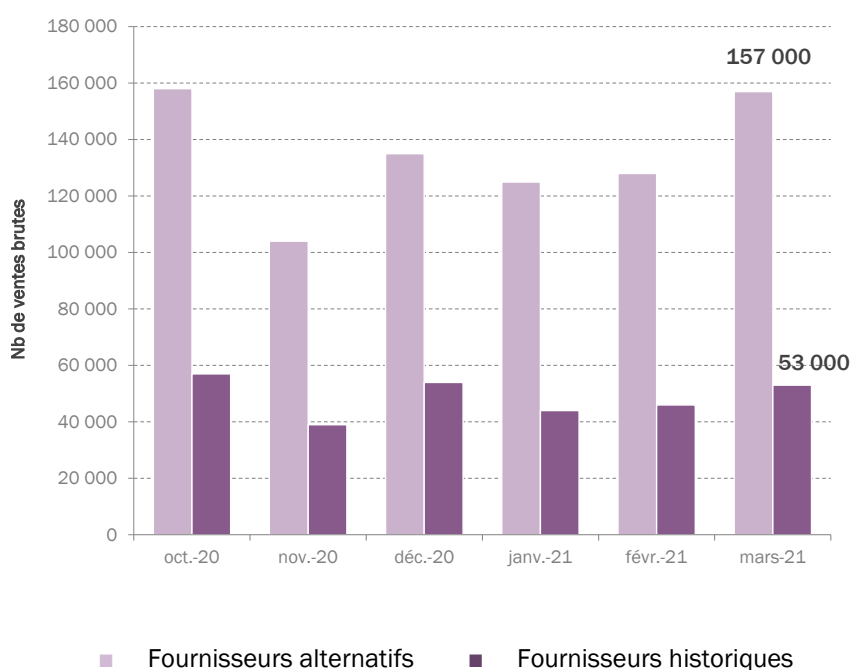
Au cours du trimestre (en nombre de sites)	Résidentiels		Non résidentiels	
	T1 2021	T4 2020	T1 2021	T4 2020
Ventes brutes totales	553 000	548 000	52 000	27 000
▶ Fournisseurs historiques	143 000	151 000	14 000	7 000
▶ Fournisseurs alternatifs	410 000	397 000	38 000	20 000
Parts de marché des fournisseurs alternatifs sur les ventes brutes du segment	74,1 %	72,4 %	73,1 %	74,1 %

Note technique : Les données de ventes brutes sont arrondies, en revanche les parts de marché des fournisseurs alternatifs sont calculées à partir des données réelles.

Sources : GRDF – Analyse : CRE

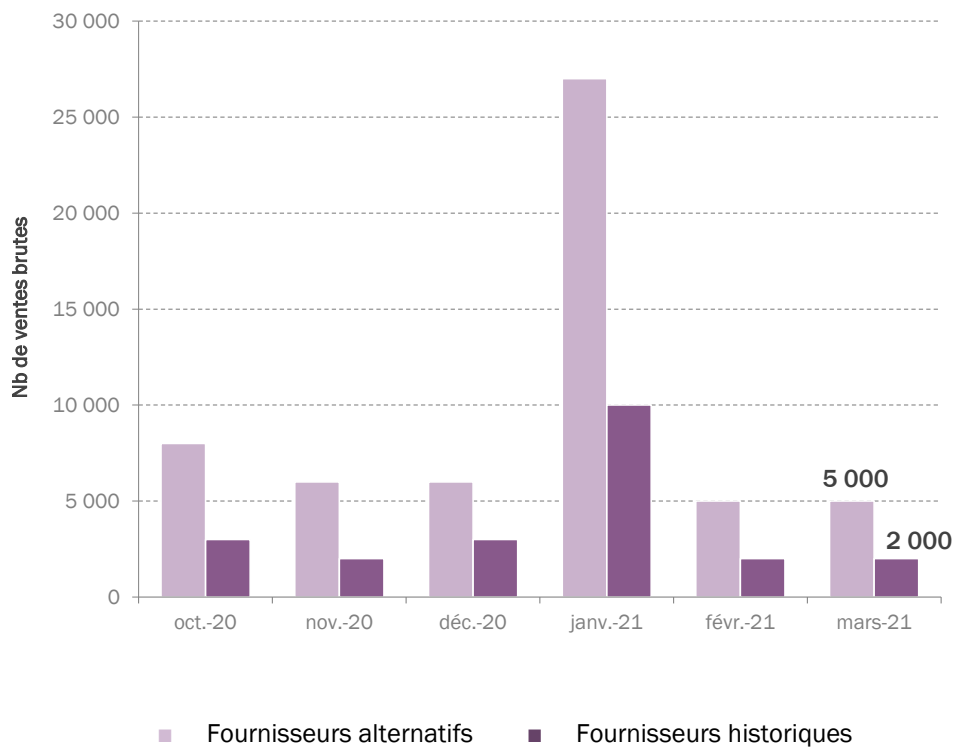
4.2. Ventes brutes des trimestres écoulés

Figure 7 : Ventes brutes totales mensuelles sur le segment résidentiel

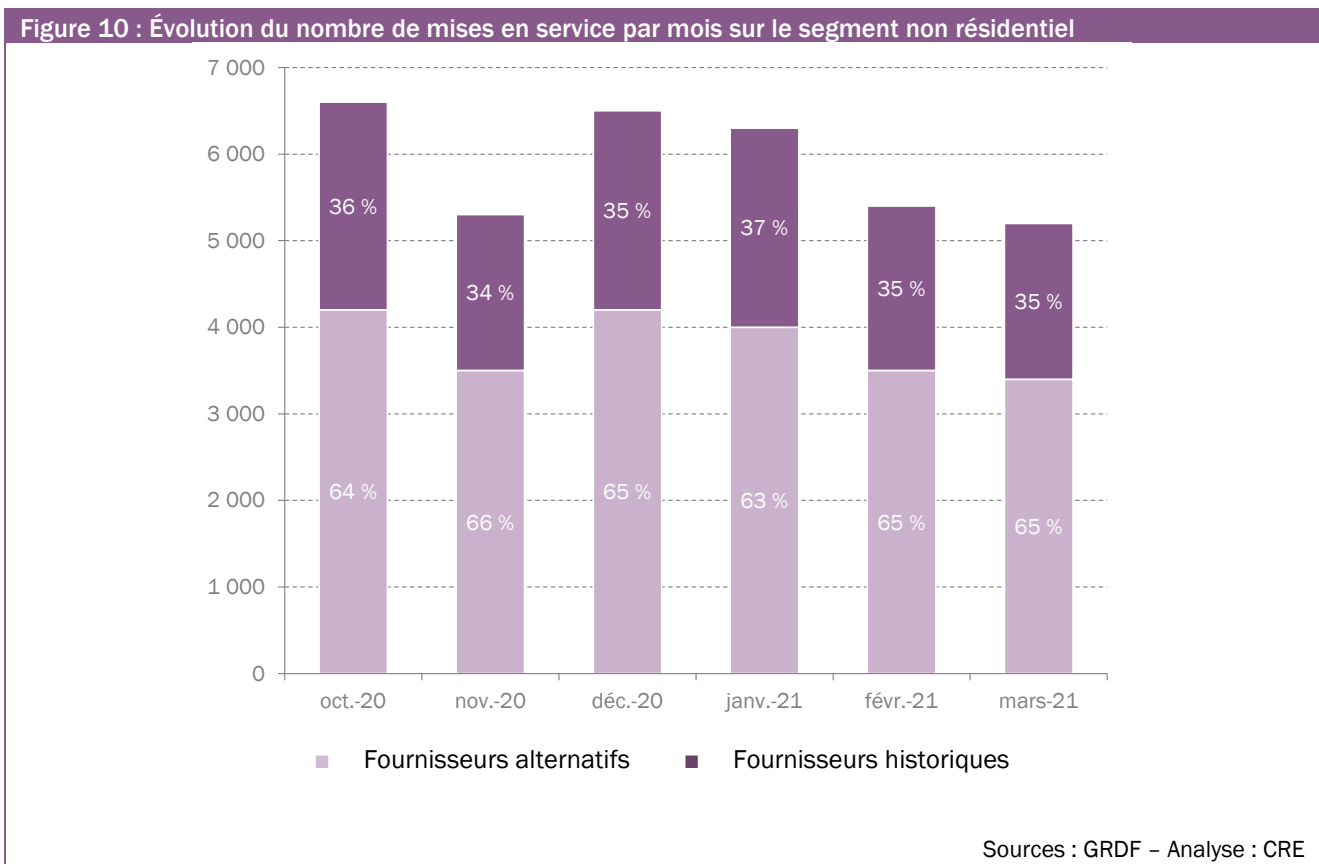
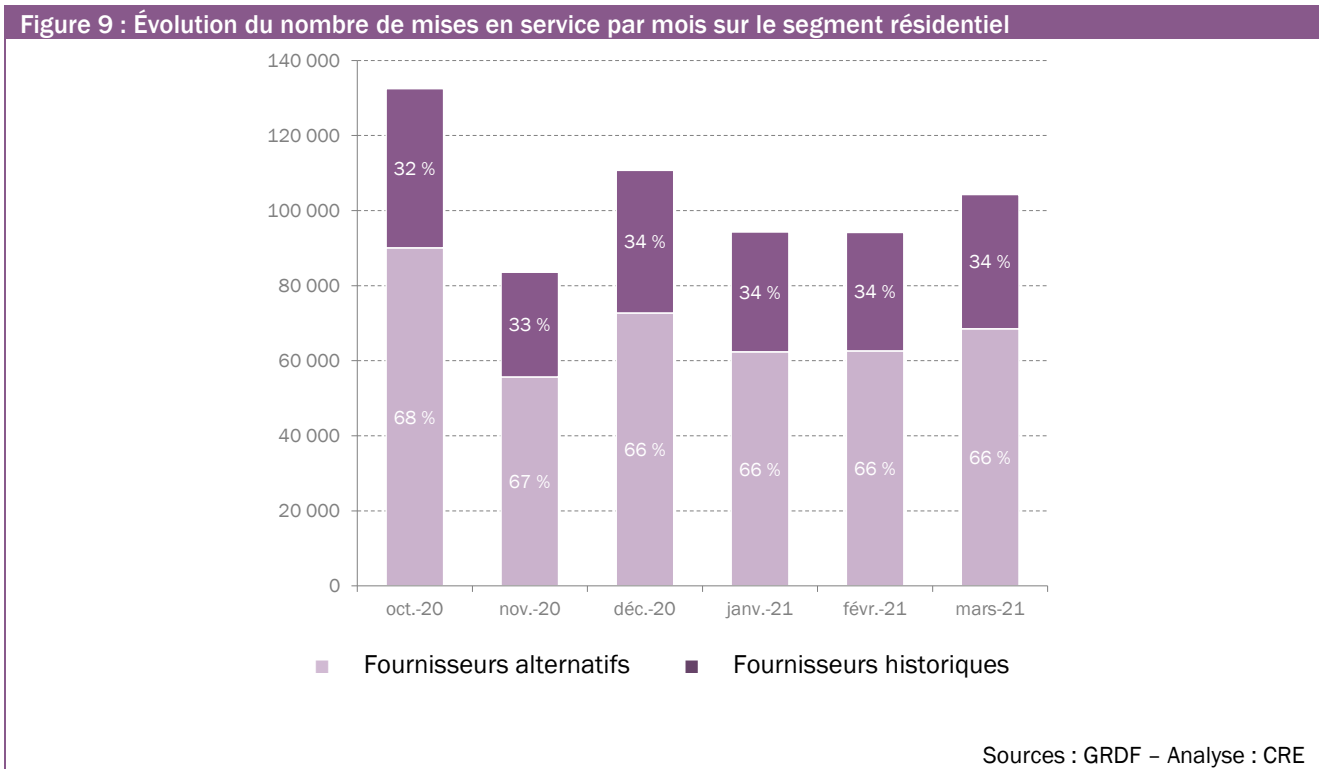


Sources : GRDF – Analyse : CRE

Figure 8 : Ventes brutes totales mensuelles sur le segment non résidentiel

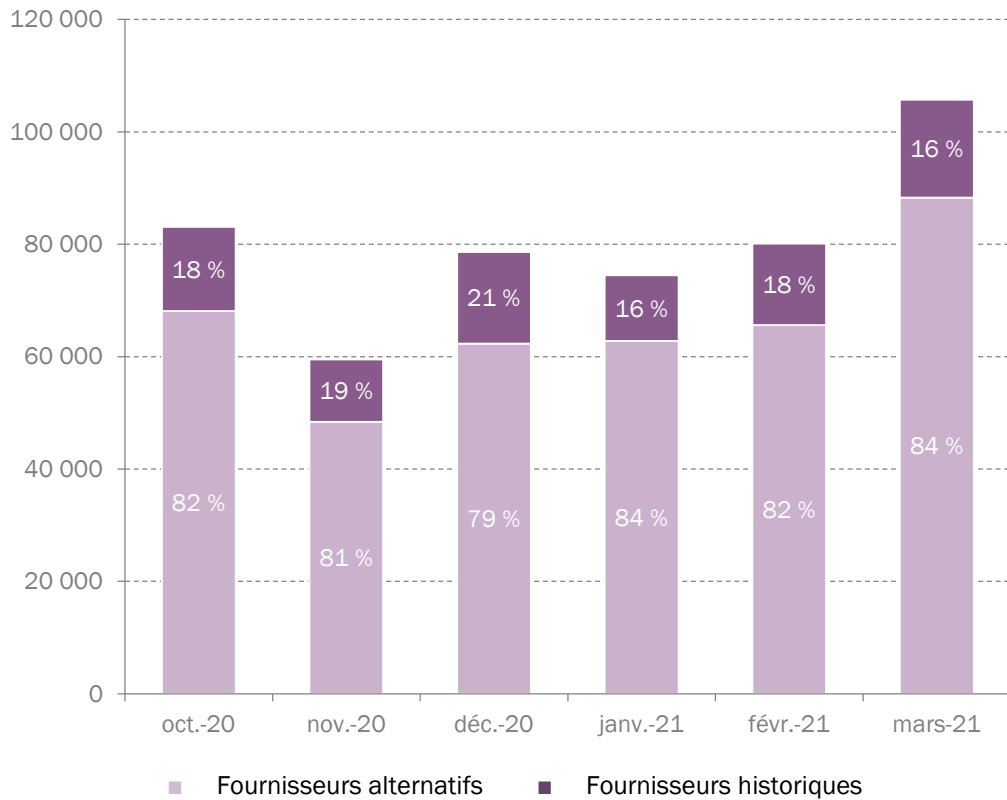


Sources : GRDF – Analyse : CRE



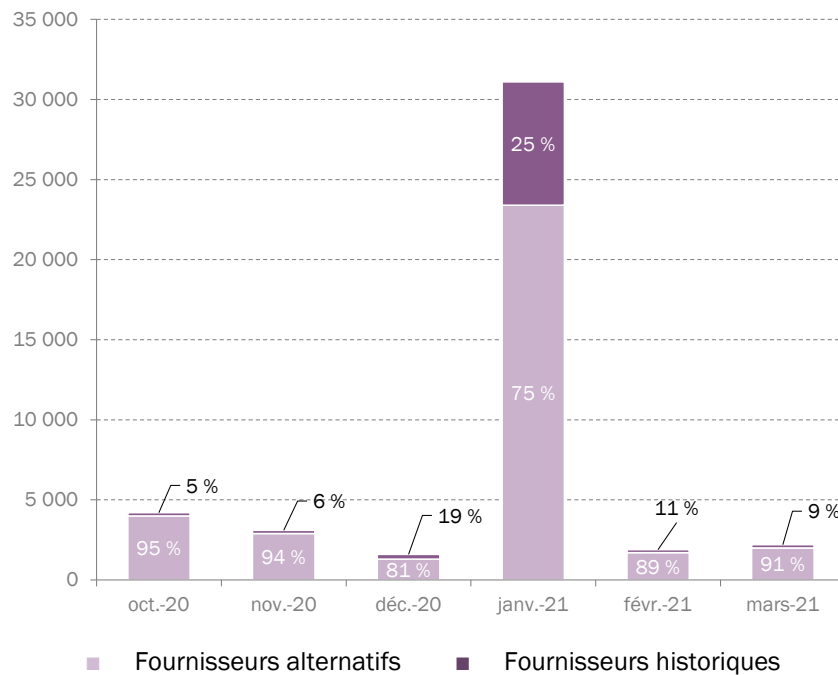
Exemple de lecture : Au cours du premier trimestre 2021, les fournisseurs alternatifs ont réalisé 66% des 309 000 mises en service effectuées.

Figure 11 : Évolution du nombre de changements de fournisseur par mois sur le segment résidentiel



Sources : GRDF – Analyse : CRE

Figure 12 : Évolution du nombre de changements de fournisseur par mois sur le segment non résidentiel



Sources : GRDF – Analyse : CRE

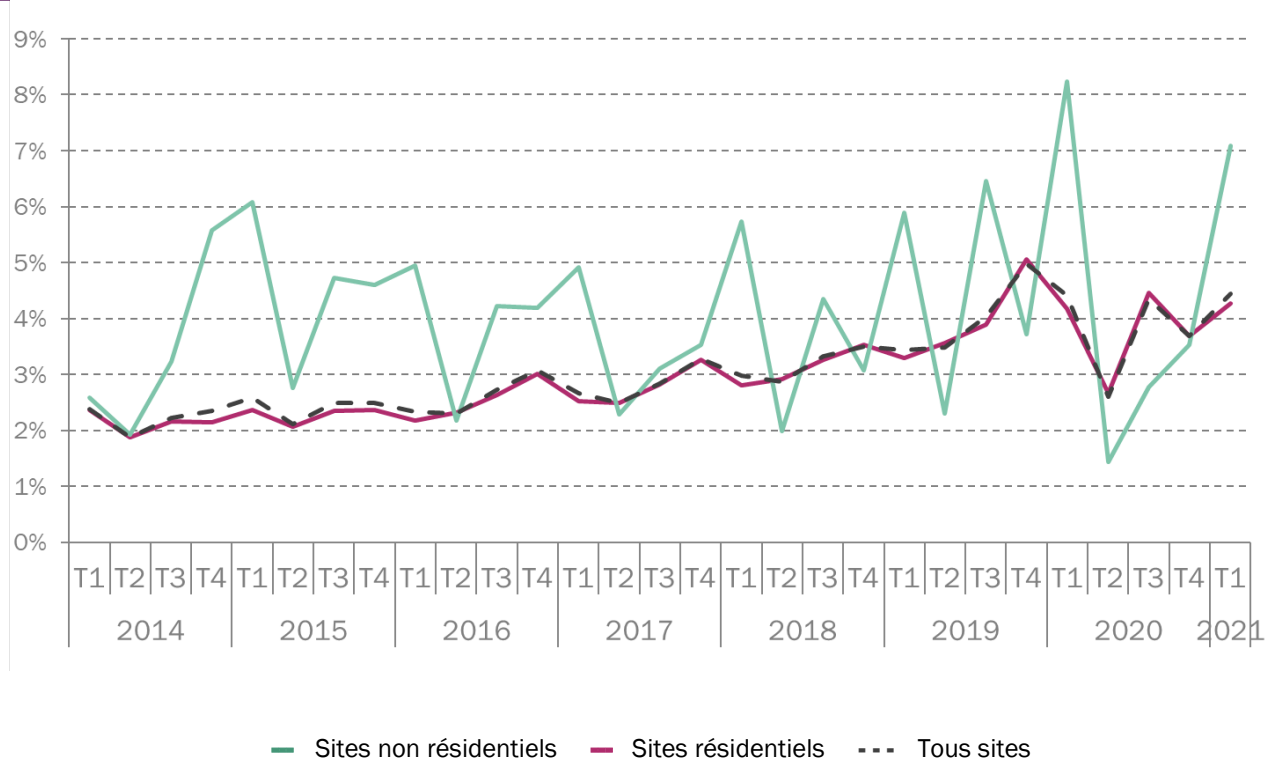
4.3. Taux de changement de fournisseurs (taux de switch)

Un switch est considéré comme le mouvement librement choisi d'un client (défini en termes d'un contrat ou les points d'approvisionnement et la quantité d'électricité ou de gaz associé au contrat) d'un fournisseur à un autre. L'activité de switch est définie comme le nombre de changements dans une période de temps donnée. Le taux de switch est alors le ratio du nombre de changements de fournisseurs ajouté aux mises en services des fournisseurs alternatifs dans la zone desservant le client sur le nombre total des clients éligibles dans chaque segment de clientèle. Il est à noter que le taux de switch ne tient pas compte des contrats renégociés sans qu'il y ait changement de fournisseurs.

Méthode de calcul du taux de switch

- Somme sur une période (un trimestre ici)
 - Des changements de fournisseur chez tous les fournisseurs
 - Des mises en service de nouveaux sites
 - Chez les fournisseurs alternatifs
 - Chez les fournisseurs historiques en dehors de leur zone historique de desserte
- Divisée par le nombre de sites à la fin de la période

Figure 13 : Évolution du taux de switch par segment de clientèle



Sources : GRD, GRT – Analyse : CRE

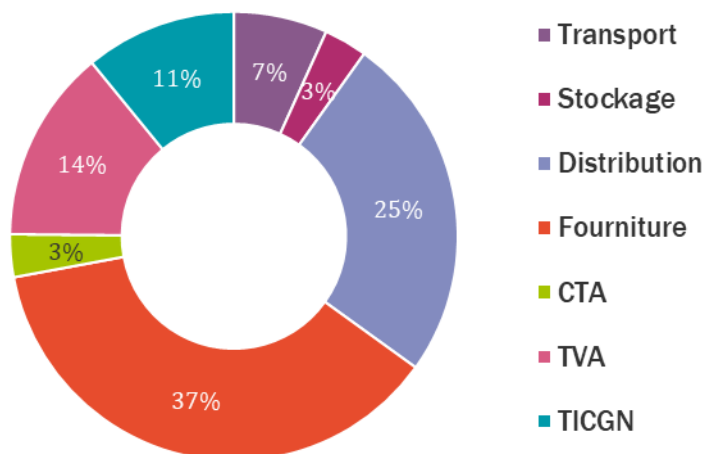
Exemple de lecture : au cours du Premier trimestre 2021, 4,3 % des clients résidentiels ont soit :

- changé de fournisseur
- effectué une mise en service par un fournisseur alternatif
- effectué une mise en service par un fournisseur historique en dehors de sa zone de desserte.

5. PRIX DE VENTE DU GAZ NATUREL SUR LE MARCHÉ DE DÉTAIL

5.1. Postes de coûts couverts par la facture au tarif réglementé de vente d'Engie

Figure 14 : Postes de coûts couverts par la facture au tarif réglementé de vente de gaz naturel d'Engie pour un client moyen en distribution publique, au 31 mars 2021



Source : CRE

Définitions

Transport, stockage et distribution : Part du tarif réglementé de vente couvrant les coûts de transport, stockage et distribution du gaz naturel. Les coûts de transport et de distribution sont déterminés par application du tarif d'utilisation des réseaux de gaz.

Fourniture : Part du tarif réglementé de vente couvrant l'approvisionnement en gaz naturel et les coûts de commercialisation supportés par Engie

CTA : la Contribution Tarifaire d'Acheminement permet de financer les droits spécifiques relatifs à l'assurance vieillesse des personnels relevant du régime des industries électriques et gazières.

TVA : La Taxe sur la Valeur Ajoutée s'applique à hauteur de :

5,5 % sur la part fixe (y compris la CTA) ;

20,0 % sur la part proportionnelle.

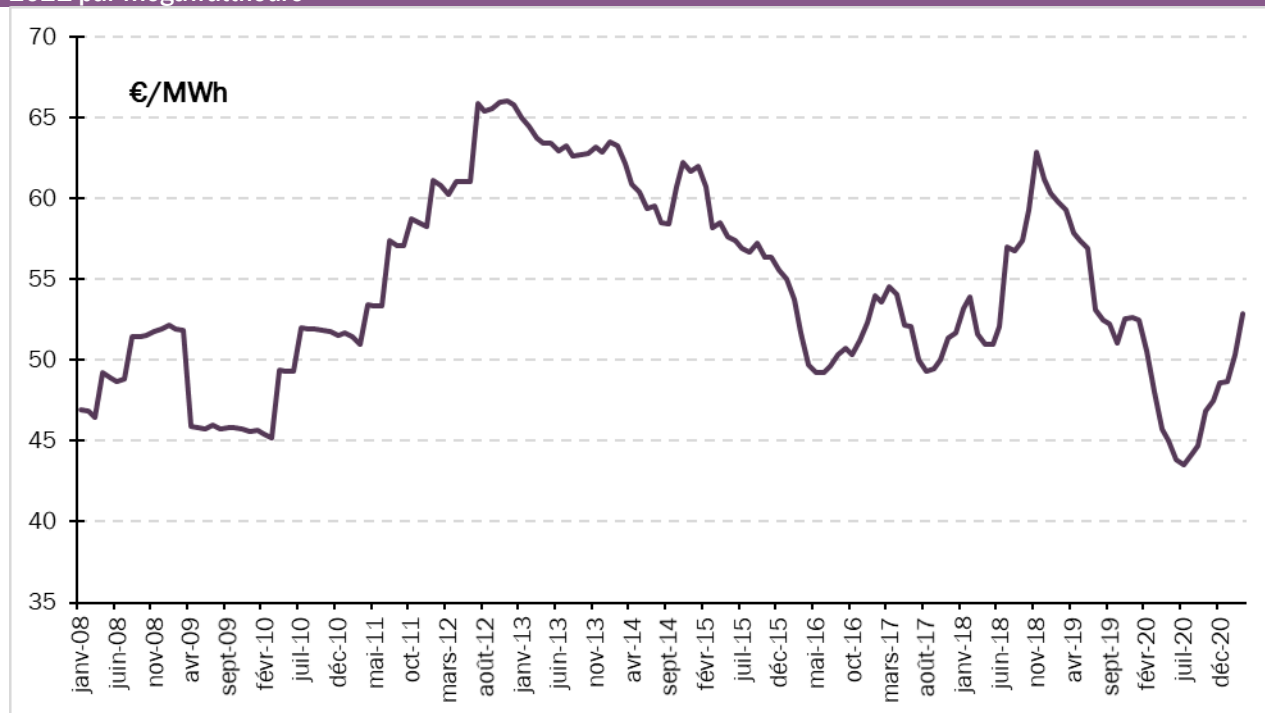
TICGN : la Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel est perçue pour le compte des douanes. Depuis le 1^{er} avril 2014, la TICGN s'applique à l'ensemble des consommateurs de gaz naturel, notamment les clients résidentiels (certains usages industriels continueront toutefois à bénéficier de l'exonération). La Contribution au Tarif Spécial de Solidarité, qui permet de financer le tarif spécial de solidarité, ainsi que la contribution biométhane, qui permet de financer les charges de service public portant sur l'achat de biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel, sont incluses dans la TICGN depuis le 1^{er} janvier 2016. Depuis le 1^{er} janvier 2018, elle s'élève à 8,45 €/MWh (elle était de 5,88€/MWh en 2017).

5.2. Évolution des prix de vente du gaz naturel sur le marché de détail

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des tarifs réglementés de vente de gaz naturel d'Engie en euros constants 2021 par mégawattheure pour un client moyen en distribution publique.

Entre janvier 2008 et mars 2021, les tarifs réglementés de vente en distribution publique ont augmenté de 5,9 € en euros constants 2021.

Figure 15 : Historique des tarifs réglementés de vente de gaz naturel d'Engie hors taxes en euros constants 2021 par mégawattheure



Source : CRE

Tableau 5 : Évolution du tarif réglementé de vente de gaz naturel d'Engie hors taxes en distribution publique

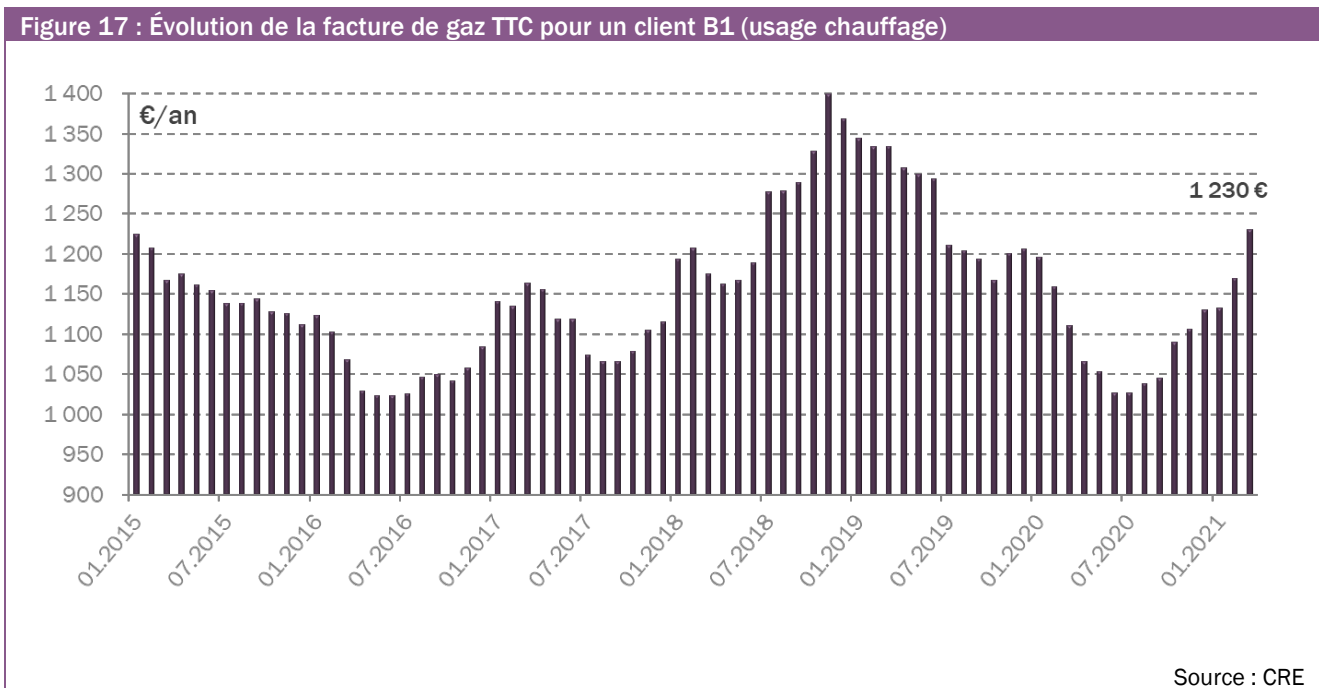
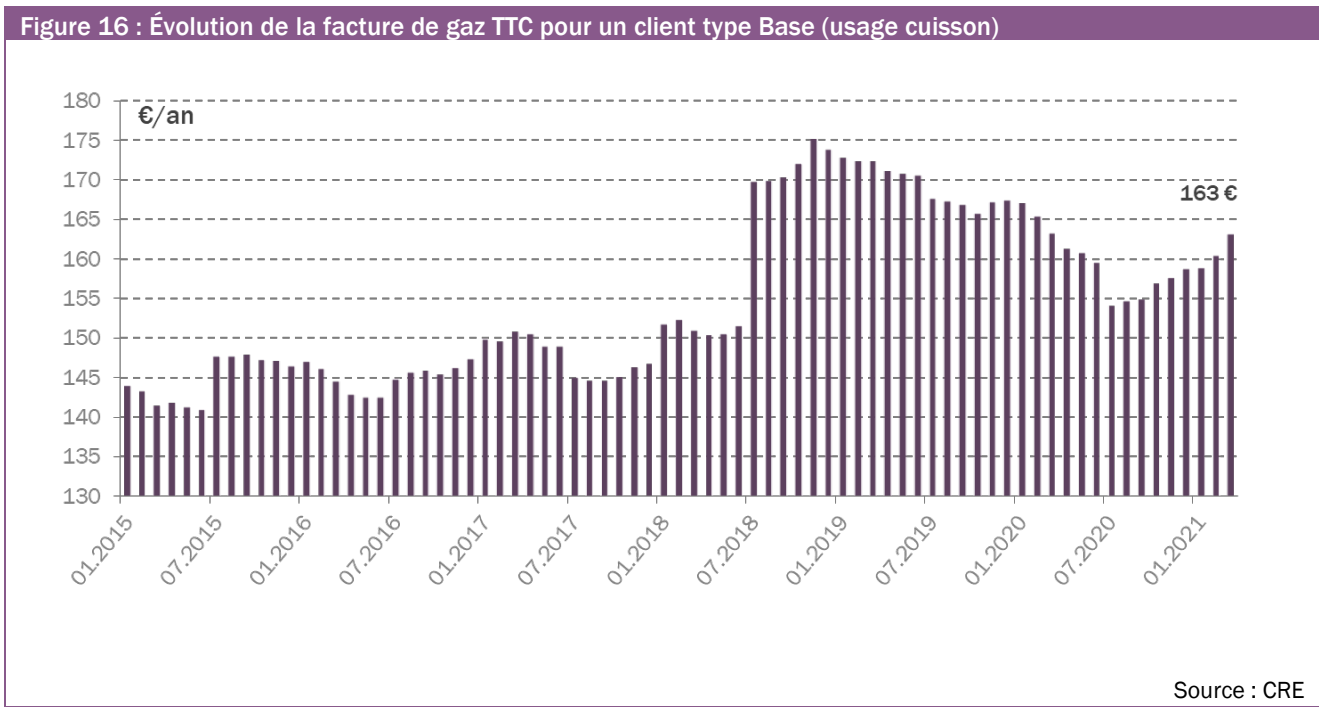
Date	Tarifs en distribution publique	Date	Tarifs en distribution publique	Date	Tarifs en distribution publique
janv-15	-0,6%	juil-17	-4,3%	janv-20	-0,9%
févr-15	-1,3%	août-17	-0,8%	févr-20	-3,3%
mars-15	-3,5%	sept-17	0,0%	mars-20	-4,6%
avr-15	0,6%	oct-17	1,2%	avr-20	-4,4%
mai-15	-1,2%	nov-17	2,6%	mai-20	-1,3%
juin-15	-0,6%	déc-17	1,0%	juin-20	-2,8%
juil-15	-1,3%	janv-18	2,3%	juil-20	-0,3%
août-15	0,0%	févr-18	1,3%	août-20	1,3%
sept-15	0,5%	mars-18	-3,0%	sept-20	0,6%
oct-15	-1,4%	avr-18	-1,1%	oct-20	4,7%
nov-15	-0,2%	mai-18	0,4%	nov-20	1,6%
déc-15	-1,3%	juin-18	2,1%	déc-20	2,4%
janv-16	-2,0%	juil-18	9,2%	jan-21	0,2%
févr-16	-1,9%	août-18	0,2%	févr-21	3,5%
mars-16	-3,2%	sept-18	0,9%	mars-21	5,7%
avr-16	-3,7%	oct-18	3,2%		
mai-16	-0,6%	nov-18	5,8%		
juin-16	0,0%	déc-18	-2,3%		
juil-16	0,4%	janv-19	-1,9%		
août-16	2,0%	févr-19	-0,8%		
sept-16	0,4%	mars-19	0,0%		
oct-16	-0,8%	avr-19	-2,1%		
nov-16	1,6%	mai-19	-0,7%		
déc-16	2,6%	juin-19	-0,5%		
janv-17	2,3%	juil-19	-6,8%		
févr-17	-0,6%	août-19	-0,5%		
mars-17	2,6%	sept-19	-0,9%		
avr-17	-0,7%	oct-19	-2,4%		
mai-17	-3,3%	nov-19	3,0%		
juin-17	0,0%	déc-19	0,6%		

Source : CRE

5.3. Évolution de la facture annuelle de gaz naturel au tarif réglementé de vente

Les graphiques suivants donnent, à chaque date d'évolution tarifaire, la facture annuelle résultant des tarifs en vigueur pour deux clients type : un client type au tarif Base d'Engie avec une consommation annuelle de 750 kWh (usage cuisson), et un client type au tarif B1 (niveau 2) avec une consommation annuelle de 17 000 kWh (usage chauffage).

La facture couvre le tarif réglementé de vente, la CTA, la TVA et la TICGN.



5.4. Comparaison des offres

Deux offres existent sur le marché :

- les tarifs réglementés de vente. Depuis le 8 décembre 2019, les consommateurs ne peuvent plus souscrire de nouveaux contrats au tarif réglementé ;
- les offres de marché. Ces offres peuvent être à prix fixe ou à prix variable.
 - Les offres à prix variable peuvent être indexées sur les tarifs réglementés de vente ou sur différents produits de marché ou évoluer selon une formule propre au fournisseur.
 - Les offres à prix fixe regroupent une diversité de modalités contractuelles. En effet, si pour certaines, seule la composante énergie du prix, hors taxes, est inchangée pendant la durée contractuelle, d'autres offres rendent constants les prix du kWh et de l'abonnement hors taxes pendant la durée contractuelle.

Les graphiques suivants présentent les différentes offres proposées par les fournisseurs de gaz naturel au 31 mars 2021 pour deux types de clients situés à Paris :

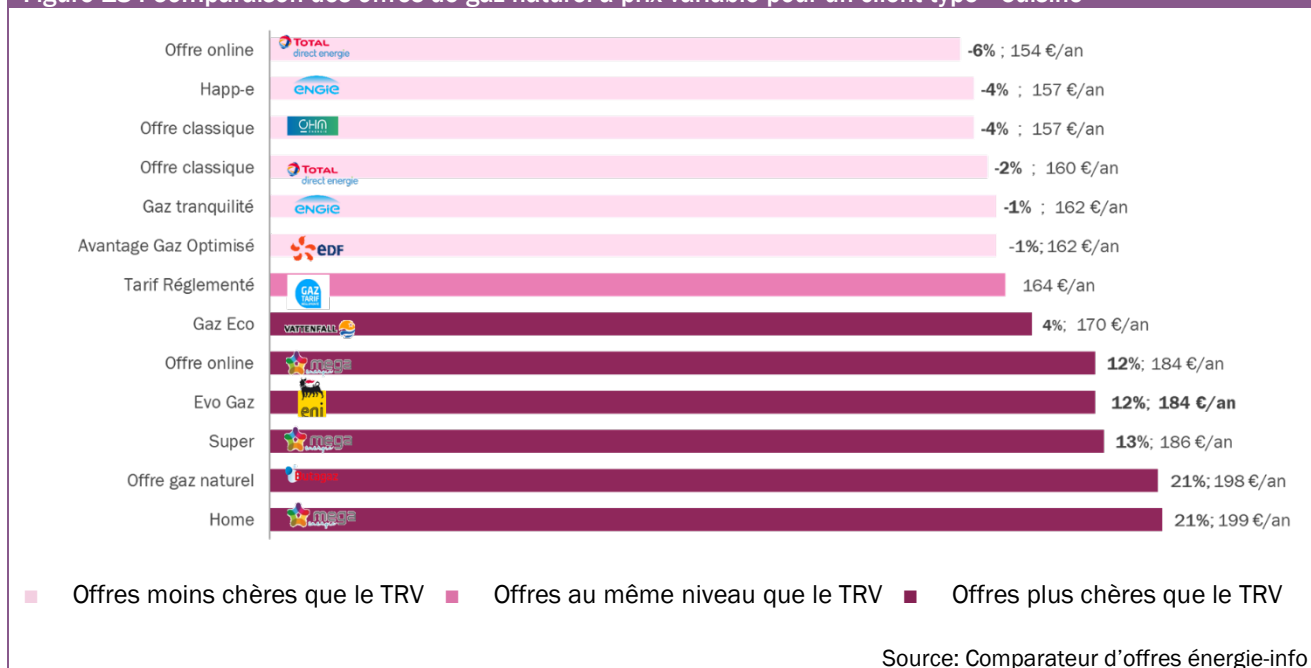
- un client-type « Cuisine » avec une consommation de 750 kWh/an ;
- un client-type « Chauffage » avec une consommation de 17 000 kWh/an.

Les factures sont présentées TTC et hors promotion éventuelle.

Les offres dites « vertes », dont la totalité du gaz naturel provient de sources d'énergies renouvelables, sont comparées séparément.

Offres à prix variable

Figure 18 : Comparaison des offres de gaz naturel à prix variable pour un client type « Cuisine »



Exemple de lecture : L'offre Online proposée par Total Direct Energie au 30 mars 2021 est 6 % inférieure au tarif réglementé de vente.

Figure 19 : Comparaison des offres vertes de gaz naturel à prix variable pour un client type « Cuisine »

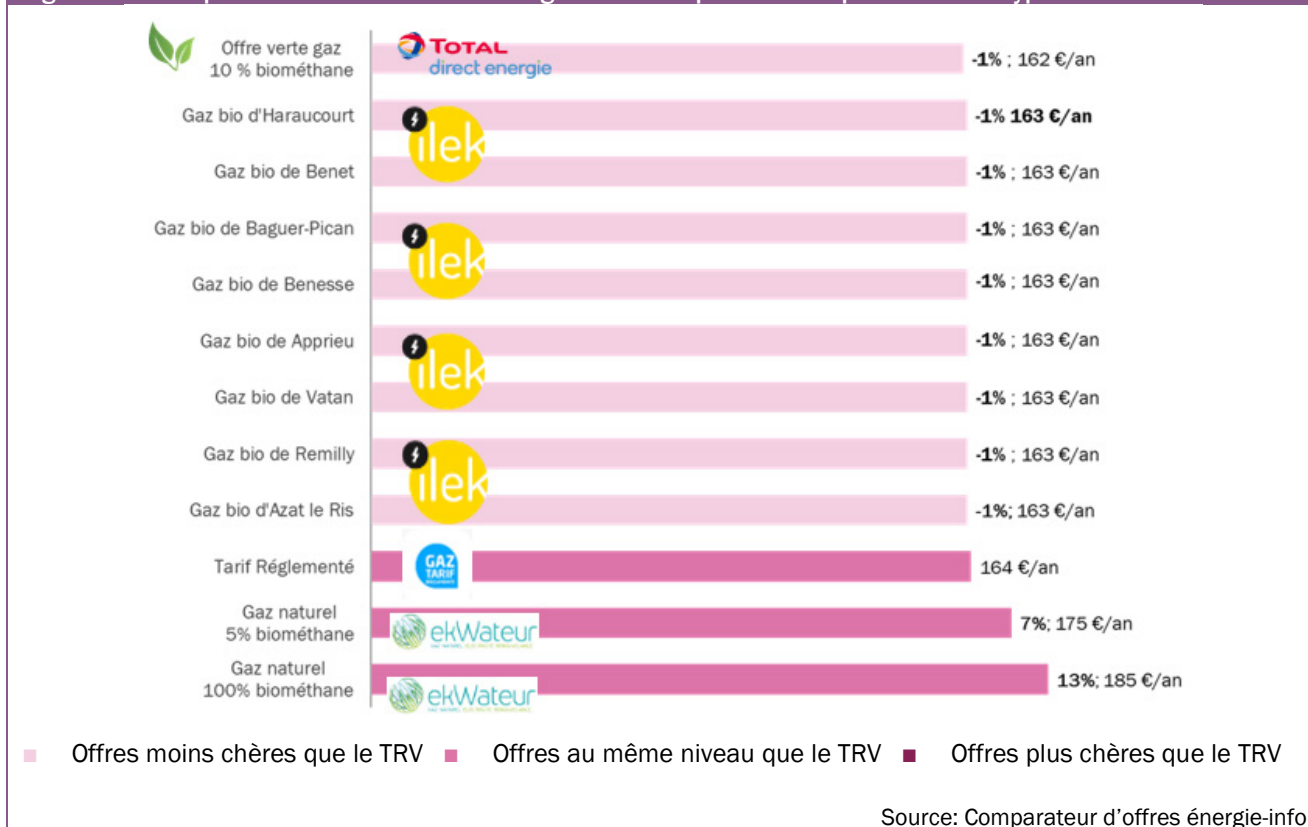
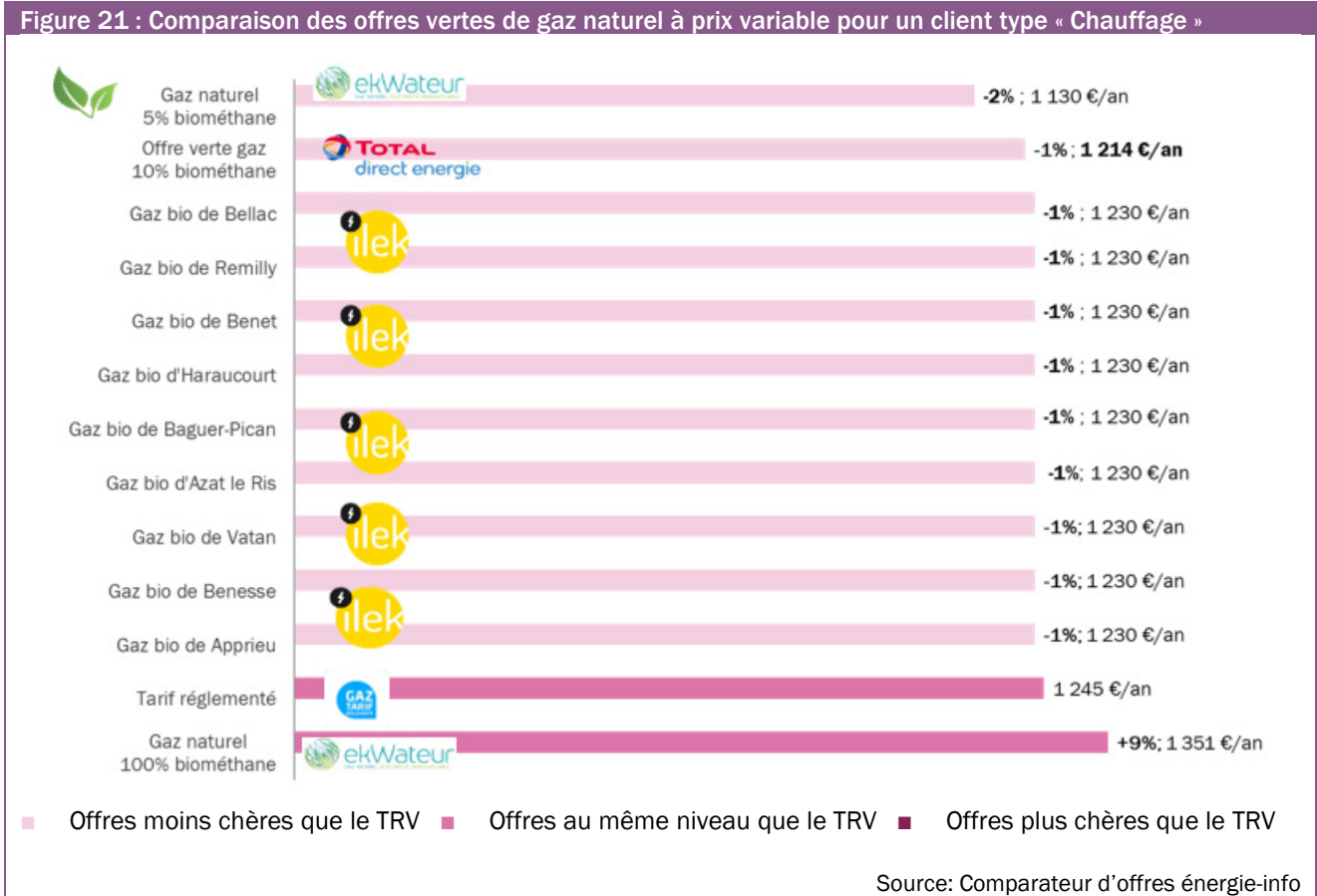


Figure 20 : Comparaison des offres de gaz naturel à prix variable pour un client type « Chauffage »

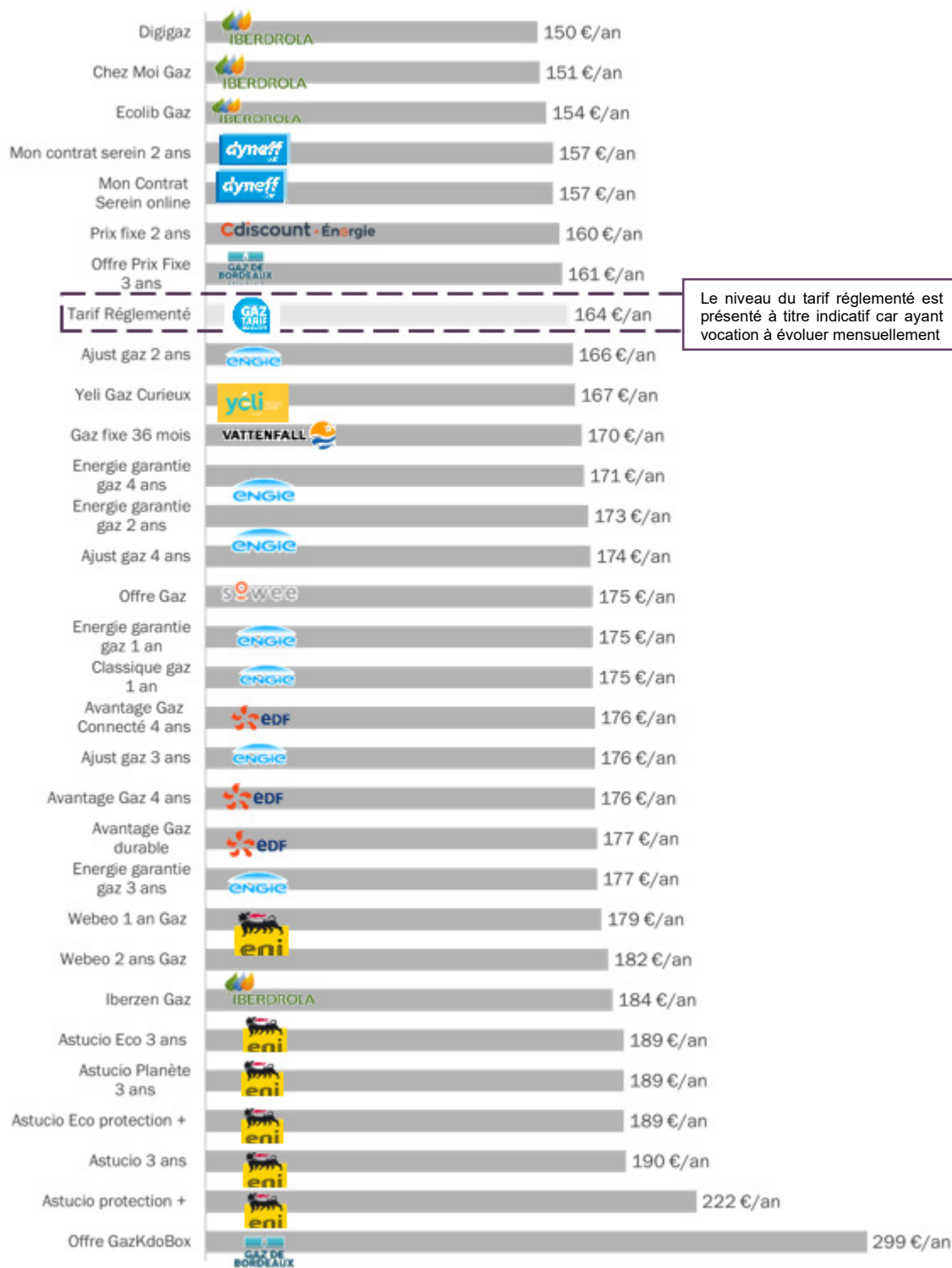


Figure 21 : Comparaison des offres vertes de gaz naturel à prix variable pour un client type « Chauffage »



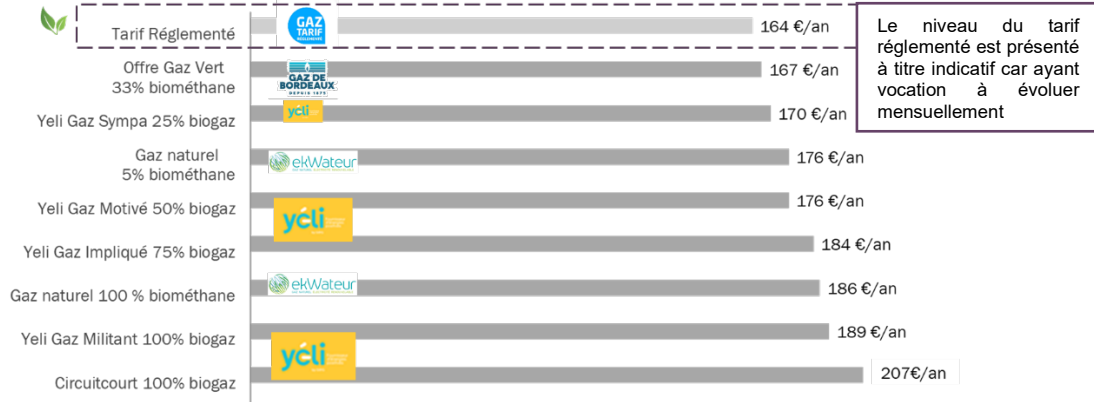
Offres à prix fixe

Figure 22 : Comparaison des offres de gaz naturel à prix fixe pour un client type « Cuisine »



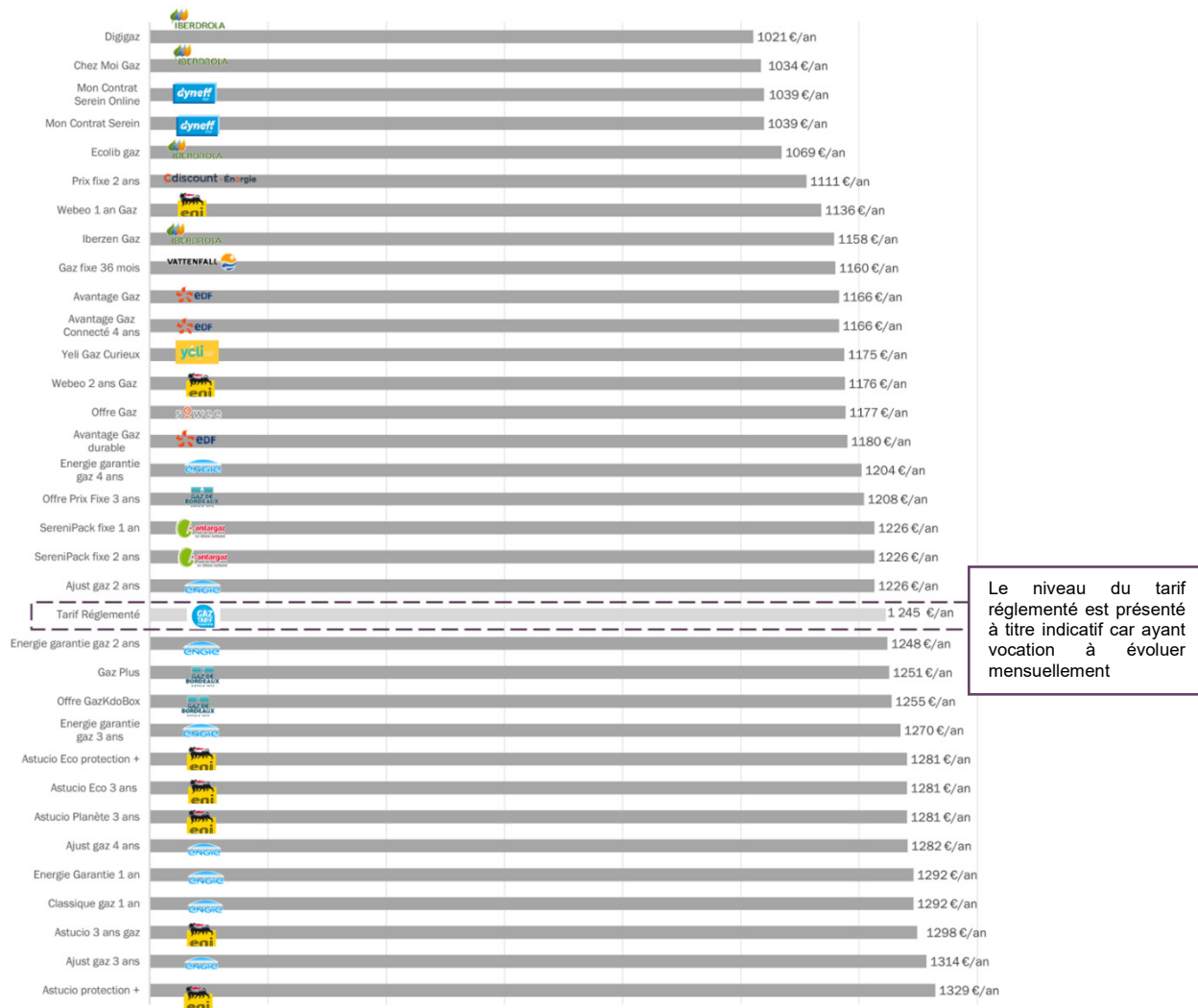
Source: Comparateur d'offres énergie-info

Figure 23 : Comparaison des offres vertes de gaz naturel à prix fixe pour un client type « Cuisine »



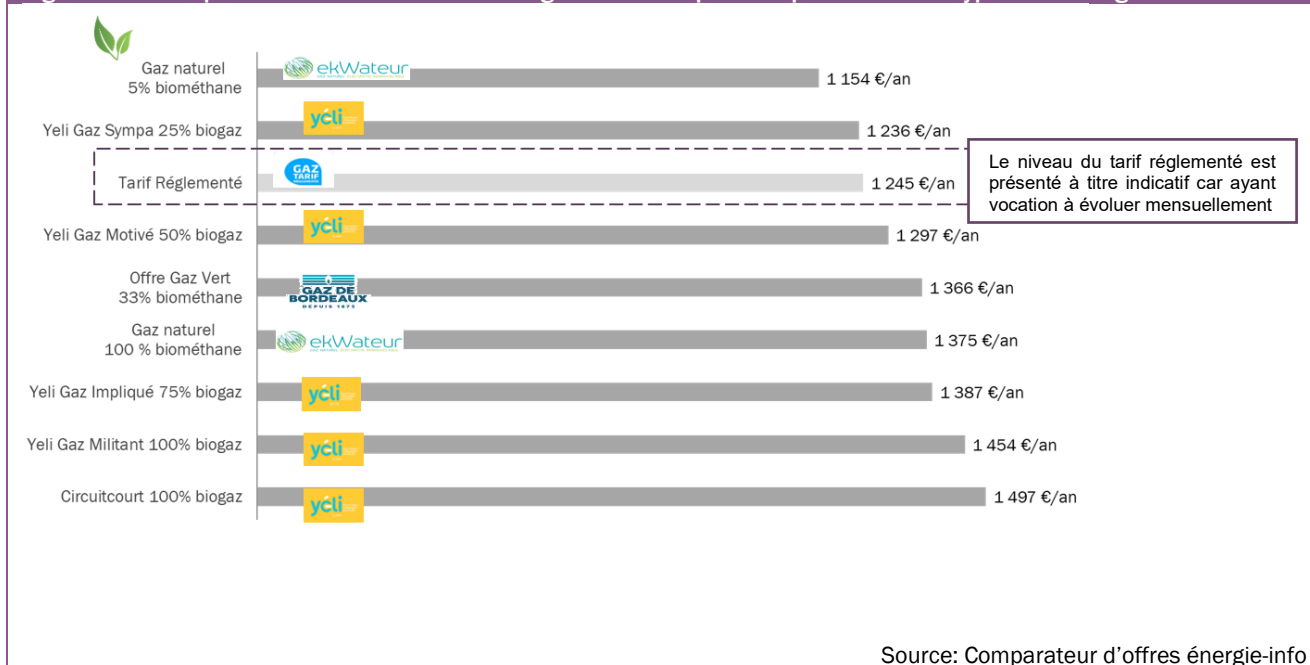
Source: Comparateur d'offres énergie-info

Figure 24 : Comparaison des offres de gaz naturel à prix fixe pour un client type « Chauffage »



Source: Comparateur d'offres énergie-info

Figure 25 : Comparaison des offres vertes de gaz naturel à prix fixe pour un client type « Chauffage »



Source: Comparateur d'offres énergie-info

GLOSSAIRE

GLOSSAIRE COMMUN DE L'OBSERVATOIRE DES MARCHES DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ

Entreprise Locale de Distribution (ELD) : distributeur non nationalisé qui assure la distribution de gaz ou d'électricité sur un territoire déterminé.

Livraison sur le marché de gros : déclaration journalière d'un acteur, auprès d'un Gestionnaire de Réseau de Transport, des échanges de gaz ou d'électricité devant avoir lieu le lendemain avec chacune de ses contreparties. Chaque livraison peut résulter d'une ou plusieurs transactions préalablement conclues sur le marché de gros.

Mise en service : cas d'un client s'installant sur un site. Deux cas sont possibles :

- Mise en service sur un nouveau site : le client arrive sur un site nouvellement construit, auquel cas une pose du compteur puis une mise en service de l'installation doivent être opérées. Par exemple, un mécanicien s'installe dans un garage nouvellement construit.
- Mise en service sur un site existant : le client arrive sur un site suite au départ d'un autre client, auquel cas la pose du compteur a déjà été effectuée. La mise en service doit être ensuite opérée afin que le client nouvellement arrivé puisse être alimenté en énergie.

Nombre de sites : par convention, les données pour un mois M (ou un trimestre T) incluent :

- les mises en service réalisées au cours du mois M (du trimestre T)
- les changements de fournisseurs réalisés au cours du mois M (du trimestre T).

Les données en nombre de sites sont arrondies, en revanche les parts de marché des fournisseurs alternatifs sont calculées à partir des données réelles.

Site : lieu de consommation de gaz ou d'électricité d'un même client. Un site peut comprendre plusieurs points de livraison (compteurs). Plusieurs sites peuvent dépendre d'un même client.

Site en offre de marché : site ayant signé un contrat hors tarifs réglementés avec son fournisseur historique ou un fournisseur alternatif.

Ventes brutes mensuelles : Les ventes brutes d'un fournisseur sont égales à la somme :

- du nombre de sites mis en service (en offre de marché ou au tarif réglementé)
- du nombre de sites ayant choisi ce fournisseur à l'occasion d'un changement de fournisseur

GLOSSAIRE PROPRE A L'OBSERVATOIRE DU MARCHE DE L'ELECTRICITE

Fournisseur historique : un fournisseur est considéré comme historique dans une énergie, s'il commercialise ou a commercialisé des tarifs réglementés de vente dans cette énergie.

Les fournisseurs historiques en électricité regroupent EDF et les Entreprises Locales de Distribution (ELD).

Fournisseur alternatif : les fournisseurs alternatifs regroupent les fournisseurs qui ne sont pas des fournisseurs historiques.

Les entreprises dont l'activité est suivie à travers l'observatoire sont :

- des responsables d'équilibre si les sites alimentés sont en contrat d'accès au réseau,
- des fournisseurs si les sites alimentés sont en contrat unique.

Nombre de sites : pour le dénombrement des sites, les sites ayant plusieurs fournisseurs sont affectés au portefeuille de leur fournisseur principal (Responsable d'Équilibre pour les clients en CARD et CART).

Segments du marché de détail : le marché de détail est divisé en quatre segments :

- Grands sites non résidentiels : sites dont la puissance souscrite est supérieure ou égale à 250 kW. Leur consommation annuelle est supérieure à 1 GWh en général.

- Sites moyens non résidentiels : sites dont la puissance souscrite est comprise entre 36kVA et 250 kW. Leur consommation annuelle est comprise en général entre 0,15 GWh et 1 GWh.
- Petits sites non résidentiels : sites non résidentiels dont la puissance souscrite est inférieure ou égale à 36 kVA. Leur consommation annuelle est en général inférieure à 0,15 GWh.
- Sites résidentiels : la puissance souscrite des sites résidentiels est inférieure ou égale à 36 kVA.

La segmentation non résidentiel/résidentiel est établie par les GRD sur la base des données historiques ou sur déclaration des fournisseurs.

Zones non interconnectées (ZNI) : zones du territoire national qui ne sont pas reliées (par des lignes électriques) au réseau métropolitain continental (Corse, Martinique, Guadeloupe, Réunion, Guyane, Saint-Pierre et Miquelon, îles de Molène et d'Ouessant).

GLOSSAIRE PROPRE A L'OBSERVATOIRE DU MARCHÉ DU GAZ

Fournisseur historique : un fournisseur est considéré comme historique dans une énergie s'il commercialise ou a commercialisé des tarifs réglementés de vente dans cette énergie. Les fournisseurs historiques en gaz naturel regroupent Engie (ex GDF Suez), Total Energie Gaz et les Entreprises Locales de Distribution (ELD).

Fournisseur alternatif : les fournisseurs alternatifs regroupent les fournisseurs qui ne sont pas des fournisseurs historiques.

Les entreprises dont l'activité est suivie à travers l'observatoire sont :

- les expéditeurs livrant du gaz aux sites de consommation raccordés au réseau de transport
- les fournisseurs livrant du gaz aux sites de consommation raccordés au réseau de distribution (résidentiels et non résidentiels).

Consommation : la consommation annualisée pour les sites transport est calculée à partir de la consommation réalisée de l'année précédente. La consommation annualisée des sites distribution correspond à la consommation annuelle de référence (CAR) de chaque site mise à jour chaque année au 1er avril.

Nombre de sites : un site multifournisseur est affecté au fournisseur dont la capacité de transport souscrite est la plus élevée.

Point d'échange de gaz – PEG : point virtuel, rattaché à une zone d'équilibrage, où un expéditeur peut céder du gaz à un autre expéditeur.

Segments de marché : le marché est divisé en 3 segments :

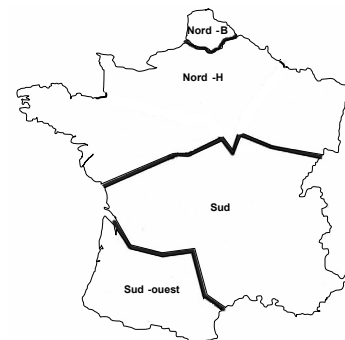
- les clients non résidentiels raccordés au réseau de transport
- les clients non résidentiels raccordés au réseau de distribution
- les clients résidentiels raccordés au réseau de distribution

La distinction non résidentiel/résidentiel est établie par les GRD sur la base des données historiques ou sur déclaration des fournisseurs.

Zone d'équilibrage : zone géographique du réseau de transport de gaz sur laquelle l'équilibre doit être assuré entre les entrées et les sorties de gaz.

Zone Nord-B/Nord-H : la zone d'équilibrage Nord-B est alimentée en gaz-B, qui provient essentiellement des Pays-Bas et qui se distingue par sa teneur plus élevée en azote (B pour "Bas pouvoir calorifique"). La zone d'équilibrage Nord-H est alimentée en gaz-H, qui est identique au gaz distribué sur le reste du territoire et qualifié de gaz-H pour "Haut pouvoir calorifique". Contractuellement, les anciennes zones Nord H et Nord B ont fusionné au 1^{er} avril 2013.

Zone Sud/Sud-Ouest : Depuis le 1er avril 2015, les places de marché PEG Sud et TIGF ont fusionné conduisant à la création d'une place de marché commune : le TRS (Trading Region South). Il ne subsiste donc aujourd'hui qu'un seul point d'échange (le TRS) mais les deux zones d'équilibrage restent distinctes.



INDEX DES FIGURES

Figure 1 : Typologie des sites en électricité	Erreur ! Signet non défini.
Figure 2 : Nombre de sites non résidentiels en offre de marché.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 3 : Nombre de sites résidentiels en offre de marché	Erreur ! Signet non défini.
Figure 4 : Répartition des sites par type d'offre au 31 mars 2021	Erreur ! Signet non défini.
Figure 5 : Répartition des consommations annualisées par type d'offre au 31 mars 2021.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 6 : Indice HHI par segment de marché	Erreur ! Signet non défini.
Figure 7 : Quantité d'ARENH livrée par semestre par type de consommateur.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 8 : Ventes brutes totales mensuelles sur le segment résidentiel.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 9 : Ventes brutes totales mensuelles sur le segment non résidentiel	Erreur ! Signet non défini.
Figure 10 : Répartition des mises en services par type de fournisseur sur le segment résidentiel.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 11 : Répartition des mises en services par type de fournisseur sur le segment non résidentiel	Erreur ! Signet non défini.
Figure 12 : Répartition des changements de fournisseur par type de fournisseur sur le segment résidentiel	Erreur ! Signet non défini.
Figure 13 : Répartition des changements de fournisseur par type de fournisseur sur le segment non résidentiel	Erreur ! Signet non défini.
Figure 14 : Évolution du taux de switch par segment de clientèle.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 15 : Postes de coûts couverts par la facture au tarif réglementé de vente d'électricité pour un client résidentiel au 31 mars 2021	Erreur ! Signet non défini.
Figure 16 : Historique des tarifs réglementés de vente d'électricité hors taxes en euros constants 2016	Erreur ! Signet non défini.
Figure 17 : Évolution de la facture annuelle d'électricité pour un client moyen au tarif Base 6 kVA..	Erreur ! Signet non défini.
Figure 18 : Évolution de la facture annuelle d'électricité pour un client moyen au tarif HP/HC 9 kVA.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 19 : Comparaison des offres en électricité à prix variable pour un client type Base.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 20 : Comparaison des offres vertes en électricité à prix variable pour un client type Base	Erreur ! Signet non défini.
Figure 21 : Comparaison des offres en électricité à prix variable pour un client type HP/HC	Erreur ! Signet non défini.
Figure 22 : Comparaison des offres vertes en électricité à prix variable pour un client type HP/HC ..	Erreur ! Signet non défini.
Figure 23 : Comparaison des offres en électricité à prix fixe pour un client type Base	Erreur ! Signet non défini.
Figure 24 : Comparaison des offres vertes en électricité à prix fixe pour un client type Base	Erreur ! Signet non défini.
Figure 25 : Comparaison des offres en électricité à prix fixe pour un client type HP/HC..	Erreur ! Signet non défini.
Figure 26 : Comparaison des offres vertes en électricité à prix fixe pour un client type HP/HC...	Erreur ! Signet non défini.
Figure 27 : Typologie des sites en gaz naturel.....	8
Figure 28 : Nombre de sites non résidentiels en offre de marché.....	10
Figure 29 : Nombre de sites résidentiels en offre de marché	10

Figure 30 : Répartition des sites par type d'offre au 31 mars 2021	11
Figure 31 : Répartition des consommations annualisées par type d'offre au 31 mars 2021	11
Figure 32 : Parts de marché des fournisseurs alternatifs par zone d'équilibrage au 31 mars 2021..	Erreur ! Signet non défini.
Figure 33 : Indice HHI par segment de marché.....	12
Figure 34 : Ventes brutes totales mensuelles sur le segment résidentiel	16
Figure 35 : Ventes brutes totales mensuelles sur le segment non résidentiel	17
Figure 36 : Évolution du nombre de mises en service par mois sur le segment résidentiel	18
Figure 37 : Évolution du nombre de mises en service par mois sur le segment non résidentiel	18
Figure 38 : Évolution du nombre de changements de fournisseur par mois sur le segment résidentiel	19
Figure 39 : Évolution du nombre de changements de fournisseur par mois sur le segment non résidentiel.....	19
Figure 40 : Évolution du taux de switch par segment de clientèle.....	20
Figure 41 : Postes de coûts couverts par la facture au tarif réglementé de vente de gaz naturel d'Engie pour un client moyen en distribution publique, au 31 mars 2021	21
Figure 42 : Historique des tarifs réglementés de vente de gaz naturel d'Engie hors taxes en euros constants 2019 par mégawattheure	22
Figure 43 : Évolution de la facture de gaz pour un client type Base (usage cuisson).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 44 : Évolution de la facture de gaz pour un client B1 (usage chauffage)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 45 : Comparaison des offres de gaz naturel à prix variable pour un client type « Cuisine »	Erreur ! Signet non défini.
Figure 46 : Comparaison des offres vertes de gaz naturel à prix variable pour un client type « Cuisine ».....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 47 : Comparaison des offres de gaz naturel à prix variable pour un client type « Chauffage ».	Erreur ! Signet non défini.
Figure 48 : Comparaison des offres vertes de gaz naturel à prix variable pour un client type « Chauffage »..	Erreur ! Signet non défini.
Figure 49 : Comparaison des offres de gaz naturel à prix fixe pour un client type « Cuisine »	Erreur ! Signet non défini.
Figure 50 : Comparaison des offres vertes de gaz naturel à prix fixe pour un client type « Cuisine » ..	Erreur ! Signet non défini.
Figure 51 : Comparaison des offres de gaz naturel à prix fixe pour un client type « Chauffage ».	Erreur ! Signet non défini.
Figure 52 : Comparaison des offres vertes de gaz naturel à prix fixe pour un client type « Chauffage »	Erreur ! Signet non défini.

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse en nombre de sites	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2 : Synthèse en consommation annualisée	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 3 : Liste des fournisseurs nationaux d'électricité enregistrés sur le site energie-info et actifs au 31 mars 2021.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4 : Ventes brutes sur le trimestre écoulé.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5 : Historique des évolutions moyennes du tarif réglementé de vente d'électricité par couleur	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6 : Synthèse en nombre de sites	9
Tableau 7 : Synthèse en consommation annualisée	9

Tableau 8 : Liste des fournisseurs nationaux de gaz naturel enregistrés sur le site energie-info et actifs au 31 mars 2021 Erreur ! Signet non défini.

Tableau 9 : Ventes brutes sur le trimestre écoulé 16

Tableau 10 : Évolution du tarif réglementé de vente de gaz naturel d’Engie hors taxes en distribution publique 23

